

EUGENIUSZ HEJNO

QUELQUES ASPECTS DES SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES AVEC LE SUBJONCTIF DANS LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

Le présent article vise à faire ressortir les propriétés formelles des phrases qui régissent le subjonctif dans l'usage actuel. Il est basé sur un corpus de 643 exemples d'emploi tirés en grande partie des journaux dont la langue est tenue pour correcte et qui influence beaucoup celle que l'on parle et écrit aujourd'hui. A cela s'ajoutent 56 complétives avec l'infinitif et d'autres tours permettant d'éviter l'introduction de ce mode dans la complétive et, très souvent, de tourner la difficulté d'emploi lorsque le choix indicatif/subjonctif est offert. On trouvera dans notre fichier des exemples du français parlé provenant des interviews reproduites dans l'„Information du Véhicule” de septembre 1975 et des programmes de la télévision française. Bien que la langue littéraire y soit également représentée, nous nous sommes résolus à écarter la concordance de temps de cette analyse, car il ne nous appartenait pas d'étudier les niveaux de langue.

Nous n'allons pas non plus examiner les subordinées qui induisent toujours l'indicatif parce que cela dépasse le cadre des problèmes que nous nous sommes posés. Faute d'opposition pertinente pour tout système grammatical dans le cas de règles strictes, nous ne ferons que passer en revue les phrases où le subjonctif apparaît normalement afin de ne pas entrer dans les nuances diverses qu'elles peuvent exprimer. C'est le choix des modes verbaux laissé par certaines structures qui nous a paru plus intéressant. D'où l'importance attachée à la négation et à l'interrogation ainsi qu'à d'autres éléments syntaxiques, sémantiques et lexicaux liés au régime du subjonctif dans les complétives examinées.

Vu le très grand épanouissement des grammaires générative et transformationnelle dans la linguistique française actuelle, notre étude tient compte de ces développements et ceci au détriment des méthodes de recherche traditionnelles qui, malgré des réalisations considérables, semblent un peu dépassées. Essayer d'expliquer la différence d'emploi par le sens, tel qu'il a été perçu pendant l'examen du corpus, soulève de grandes difficultés de classement, le rendant même impossible à cause de l'imbrication des nombreuses nuances qui se dégagent des structures de la phrase.

Les critères formels et l'applicabilité des transformations respectives ont facilité cette tâche et peuvent devenir le point de départ de recherches plus poussées.¹ Cette approche présenterait le problème d'une façon différente et pourrait rendre plus facile l'enseignement de notre mode. Ensuite, cela met un peu d'ordre et met en valeur les formes correspondantes pour montrer plus clairement comment se tirer de l'embarras du choix entre le subjonctif et l'indicatif. En même temps, nous verrons d'autres questions qui s'y rattachent, un peu simplifiées par les opinions traditionnelles, et donc sous-estimées.

En premier lieu, on passera en revue les phrases avec les verbes personnels, c'est-à-dire avec les formes directes, indirectes, pronominales et attributives. Puis, ce seront les constructions impersonnelles, complétives à antécédent effacé, les subordonnées subjonctives extraposées et les noms opérateurs. Enfin, on fera part de la possibilité de réduction des complétives traitées; plus particulièrement on évoquera le détournement avec *voir*, les nominalisations infinitive et affixale ainsi que les restrictions que manifestent certaines structures à propos de ces transformations.

Ce parcours d'exemples d'emploi et des formes dérivées après les transformations fera ressortir les propriétés qui opposent les verbes et les constructions étudiées afin de répondre à la question tant discutée par les linguistes: le choix des modes reste-t-il un phénomène purement syntaxique ou lié à une différence de sens? Nous nous proposons de mettre en valeur les modalités qui influencent le fonctionnement du subjonctif dans les complétives en français actuel. Cette étude qui est loin d'être exhaustive a pour point de départ les analyses de M. GROSS et G. BOYSEN¹, en essayant toutefois d'y intégrer des préoccupations liées à la pratique de l'enseignement du subjonctif qui nous ont inspirés.

N'ayant ni les moyens ni la prétention d'aborder tous les problèmes de l'emploi du subjonctif dans le français d'aujourd'hui, il nous a semblé plus convenable de centrer notre recherche sur les complétives, c'est-à-dire là où l'emploi de ce mode reste le plus difficile à déterminer. D'autant plus que nous étions convaincus qu'une étude sur le subjonctif devait prioritairement commencer par l'analyse des complétives avant d'aborder tout autre emploi.

1. COMPLÉTIVES AVEC LE VERBE PERSONNEL

Dans ce cadre entreront les verbes ainsi que les formes analytiques ou si l'on veut les verbes composés², dominés par le noeud SV³, qui ont la propriété de subir

¹ Voir les références.

² Structures composées de l'opérateur et du nom en tant que paraphrases des verbes simples, p. ex. *exprimer le souhait — souhaiter*.

³ Nous employons la notation suivante: SN — syntagme nominal, SV — syntagme verbal, SAdj — syntagme adjectival, SPrép — syntagme prépositionnel, P — phrase, X — suite quelconque.

les mêmes transformations que les formes simples et qui sont des paraphrases de celles-ci. Le sens est le même dans les deux cas.

1.1. Complétives avec le verbe direct

Ce sont les phrases qui se réduisent à *le*, après la transformation pronominale, et dont les verbes se lient directement à un substantif issu de la nominalisation affixale là où elle est applicable.

1.1.1. Complétives qui régissent toujours le subjonctif

Si nous prenons des exemples avec les constituants de phrase et les modaux dans la phrase matrice ou dans la complétive, ce n'est que pour opposer ce groupe de verbes à celui qui suit. Cette classe comprend: verbes qui marquent un aboutissement postulé, donc portant le trait /Condition non réalisée/⁴, et qui admettent le subjonctif passé n'ayant aucune valeur temporelle mais aspectuelle. Nous les distinguerons de l'autre groupe, marqué /Condition réalisée/, où le subjonctif passé peut aussi exprimer le temps.

1.1.1.1. Verbes /C non réalisée/

Ici seront classés *vouloir*⁵, *attendre*, *exiger*, *souhaiter*, *aimer*⁶, *demander*, *préférer*, *conseiller*, *désirer*, *ordonner*.

1. Autrefois, l'usage voulait qu'on aille à Rome ou qu'on fasse venir un pape chez soi. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 1)

Pour *vouloir*, *désirer*, *aimer*, *souhaiter* la transformation infinitive est obligatoire si les SN sujets sont identiques. La structure ainsi dérivée est *V ø inf*. Ainsi par exemple,

- 2a. *Je souhaite que je vienne avec vous.
- b. *Je souhaite que je viens avec vous.

sont agrammaticales. Cette restriction vaut pour tous les verbes mentionnés ci-dessus.

⁴ Nous empruntons cette notation à R. JACKENDOFF 1971.

⁵ Nous avons trouvé un exemple avec l'indicatif: i. Seulement, le malheur veut que l'on est un peu ensemble. (A 2: *les Débats*, 17.07.1979)

⁶ Nous voudrions remarquer une différence: le conditionnel et le présent n'admettent pas les mêmes formes.

ii. J'aimerais partir à Rome.

- a. *J'aimerais que je parte à Rome.
- b. J'aimerais qu'il parte à Rome.
- c. J'aime partir à Rome.
- d. *J'aime que je parte à Rome.
- e. *J'aime qu'il parte à Rome.

Conseiller, demander et ordonner qui, dans ces conditions, ne subissent pas de une réduction admettent cette transformation (facultativement). La forme ainsi obtenue $SN_1 V$ à $SN_2 + inf$ témoigne de ce que SN_2 a été enchâssé dans la phrase matrice pour devenir un objet second de la phrase. On a donc:

- 3a. Elle **ordonne** qu'il **vienne** le plus vite possible.
- b. Elle lui **ordonne** de **venir** le plus vite possible.

Attendre et demander qui entrent dans les constructions infinitives lorsque $SN_1 = SN_2$ et que SN_2 apparaît comme objet du verbe de la complétive pour passer à la transformation passive et à EQUI avant de recevoir:

4. Elle **demande** à être **comprise** + X.

de la structure sous-jacente:

- 4a. Elle **demande** qu'elle **soit comprise** + X.

La négation n'influence pas le régime du mode les verbes contenant un élément */vouloir/*:

5. Elle **ne désire pas**, explique-t-elle simplement, „que **soit** ainsi **supprimé** ce signal d'alarme d'un organisme en détresse.” (ibid., 19.09.1977, p. 30)

Il convient de remarquer encore que la remontée de la négation semble injustifiée pour ce groupe de verbes. Autrement, ce serait confondre négation de phrase et négation de constituant. Nier la modalité *vouloir*, ce n'est pas nier l'événement qui lui est soumis, dit P. ATTAL 1971. On le voit clairement dans:

6. [...], **souhaitent** que „le bon sens **ne déserte** pas la France, mais **qu'au contraire** il s'y **installe** en force.” („Le Monde”, 19/20. 02.1978, p. 1)

L'opérateur modal *pouvoir* ne semble pas non plus modifier la phrase de façon à décider du mode: étant ambigu dès le départ, il signifie la probabilité et la permission.

Néanmoins, la modalisation du constituant par *pouvoir*, dominé par un verbe contenant un élément */vouloir/*, fait disparaître cette ambiguïté: une seule interprétation s'impose, à savoir la possibilité de réalisation de la complétive.

7. Nous **souhaiterions** également, que le S.I.T.E.V. **puisse organiser** non seulement cette rencontre [...]. („Information du Véhicule”, No 42, p. 102)

Ainsi nous pouvons dire, d'après JACKENDOFF 1971, que les verbes que nous examinons sont une modalité forte.

Le groupe qui suit, bien que régissant le subjonctif postulé⁷, lié à la négation explétive, constitue une catégorie un peu différente. Nous y avons rangé, *interdire*, *éviter*, *empêcher*, *craindre* et *redouter*, verbes directs dominant les phrases qui se réduisent à le après la pronominalisation. Leur trait commun est une discordance entre ce qui est souhaité et ce qui arrive ou peut arriver.

8. Il y a un accord international sur les baleines pour **éviter que** ces espèces **ne disparaissent**. (Antenne 2, *Dossiers de l'Ecran*, 4.09.1979)

9. Chacun **redoute que** l'autre **ne s'assure** un avantage important par une innovation. („Le Figaro”, 26.12.1975, p. 3)

Ce *ne* „explétif” paraît quelque peu ambigu de sorte que l'on ne sait parfois si la complétive a un sens négatif ou positif. Ce n'est plus le cas de la phrase infinitive où l'on trouve:

10a. Il **évite de tomber** dans un piège.

b. Il **évite de ne pas tomber** dans un piège.

qui éclairent le sens de la phrase. L'interprétation de 10a et de 10b ne prête à aucune confusion, car la transformation infinitive devient obligatoire lorsqu'il y a identité des SN sujets. On peut facilement en déduire que

10c. *Il **évite qu'il tombe** dans un piège.

d. *Il **évite qu'il ne tombe (pas)** dans un piège.

seront inacceptables.

Le français actuel tend à éclairer la complétive en recourant à *ne... pas*:

11. De nombreux lecteurs **crainent** ainsi qu'en l'absence d'un réel effort d'information certains, notamment parmi les plus défavorisés, **ne sachent pas** qu'il leur faut exprimer clairement de leur vivant leur refus d'être „disséqués après leur mort”. („Le Monde”, 17.05.1978, p. 22)

Observons maintenant l'emploi sans *ne*, effacé à cause de la négation portant sur le verbe de la phrase noyau. L'infinitif importe peu ici, car nous ne retrouverons pas ce *ne* dans la structure sous-jacente avec le subjonctif, conformément à Cl. MULLER 1978: 94.

12. Cela **n'empêche pas** la vie quotidienne de suivre son cours. (ibid., 18/19.09.1977, p. 4)

12a. Cela **n'empêche pas que** la vie quotidienne suive son cours.

Cet auteur constate que „*ne* devient véritablement élément à polarité de double négation — indépendamment de tout verbe principal — et dont le rôle sémantique

⁷ Terme élaboré par DE BOER repris par H. SCHOGT 1968.

est de nier le subjonctif ou le modal du verbe, afin de favoriser une interprétation affirmative de la proposition"⁸. Cette hypothèse explique pourquoi le subjonctif est lié à *ne* dans ce groupe de verbes et pourquoi les cas sans *ne* ne sont pas rares.

13. Et, secrètement, il **craignit que** celui qui y séjournait fût l'espion d'un voleur. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 32)⁹

Ajoutons que l'anglais se sert du modal *might* dans les phrases pareilles à celle-ci pour mettre en valeur une probabilité.

13a. And secretly he **feared the sejourner might be** some pretending, robber spy. (P. Buck: *A House Divided*, p. 30)

On pourrait prétendre, en comparant les deux 13, que le subjonctif est pléonastique dans de tels contextes. Cependant, le *ne* suivi du subjonctif employé après les verbes comme *craindre*, *empêcher*, *interdire*, *éviter*, *redouter* impose comme interprétation le souhait du contraire de ce qu'énonce la complétive. Cette observation n'a rien d'absolu, car on trouve aussi les emplois suivants:

14. La proposition de loi sur l'euthanasie suscite, elle, des réactions très contrastées: d'aucuns comparent le combat actuel contre l'euthanasie à la conquête du droit à l'avortement, alors que d'autres **craignent que** ce texte **ne témoigne** d'une tentation d'abandonner les mourants. („Le Monde", 17.05.1978, p. 22)

1.1.1.2. Verbes /C réalisée/

Comme nous avons déjà dit, le subjonctif passé exprime aussi le temps, ou bien un aboutissement réel. Nous avons trouvé seulement trois verbes appartenant à cet emploi: *regretter*, *déplorer*, *supporter*. C'est également une discordance entre ce qui arrive (ou est arrivé) et ce que nous souhaitons.

15. Les ennemis de M. Glistrup **regrettent qu'il n'ait pas été condamné** à la prison [...]. (ibid., 19/20.02.1978, p. 5)

16. Et Yuan ressembla toute sa fierté pour se fortifier, car il était blessé cette nuit-là, **ne pouvant supporter que** Mary, [...], ait pu voir ses compatriotes dans la situation si ridicule. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 254)

Les verbes de ce groupe peuvent subir la transformation infinitive dans les conditions d'identité des syntagmes nominaux sujets.

⁸ Cf. MULLER 1978: 100.

⁹ C'est le seul exemple de *craindre que P subj.* du corpus.

1.1.2. Complétives admettant le choix subjonctif/indicatif

Cette catégorie des verbes à double emploi est difficile non seulement à classer mais offre aussi une polarité des formes qui résiste à toute limitation d'aires d'emploi du subjonctif ou de l'indicatif. Ainsi proposera-t-on des critères sémantiques, à côté des critères formels, afin de sortir de cette impasse. On verra ici d'autres facteurs tels que la négation, l'interrogation, le verbe modal *pouvoir* et des éléments lexicaux comme *mal*, *peu* (ex: j'**imagine mal qu'**il vienne) qui décident du choix du mode dans la complétive.

1.1.2.1. Verbes dits „déclaratifs” à polarité d'emploi

Ces verbes sont caractérisés par une dichotomie d'emploi parfaite: le mode semble dépendre du sémantisme du verbe. L'étiquette „déclaratifs” ou verbes portant le trait /*dire*/ n'est pas trop stricte, car l'usage du subjonctif n'est pas déterminé par les constituants de la phrase s'ils sont marqués /*vouloir*/. C'est pourquoi nous avons décidé de les traiter comme deux verbes différents. A ce groupe appartiennent *impliquer*, *dire*, *stipuler*, *admettre*, *accepter*, *suggérer*, *prétendre*. Voilà quelques exemples des V_1 , qui régissent toujours le subjonctif comme les verbes discutés dans le paragraphe 1.1.1.1.:

17. Quant à moi, je **prétends qu'**il les subisse et **qu'**il en triomphe. („Journal de Genève”, 15.08.1975, p. 12)

18. L'Eglise catholique a toujours reconnu que la dignité de l'homme **implique qu'**après sa mort, son corps **soit traité** avec respect. („Le Monde”, 17.05.1978, p. 22)

19. Je **n'accepterai pas que** mon bateau **porte** la marque [...]. (A 2: *Débats, Les Cavaliers de la Mer*, 17.07.1979)

20. Je voudrais **dire** aux parents **qu'ils ne se précipitent pas** aux achats. (Recteur Grutier, TF 1: *Journal de 22h 30*, 12.09.1979)

qui peut subir la transformation infinitive pour devenir:

20a. Je voudrais **dire** aux parents **de ne pas se précipiter** aux achats.

On voit que pour *dire*, cette réduction est facultative si $SN_2 = SN_3$, et que SN_3 entre dans la construction indirecte pour devenir un objet second de la phrase matrice. Dans ces conditions, la transformation infinitive est applicable à *suggérer*, *dire*, *impliquer*. Notons que tous les verbes de ce groupe n'admettent la complétive qu'en cas d'identité des SN sujets. Ainsi *accepter*, donne

21. *J'**accepte que** je **parte** ce soir pour Varsovie.

21a. *J'**accepte que** je **pars** ce soir pour Varsovie.

qui sont agrammaticales. La transformation infinitive aurait donc pour base V_1 et non V_2 .

21b. J'**accepte de partir** ce soir pour Varsovie.

21c. *J'**accepte partir** ce soir pour Varsovie.

Admettre et *prétendre* n'entrent pas dans les constructions infinitives bien que la complétive avec *que* soit possible pour V_2 lorsque les SN sujets sont identiques:

22. *Je **prétends (admets) que je parte** ce soir pour Varsovie.

22a. Je **prétends (admets) que je pars** ce soir pour Varsovie.

22b. *Je **prétends (admets) partir** ce soir pour Varsovie.

Voyons maintenant le verbe *dire*₂ suivi de l'indicatif et *dire*₁ avec le subjonctif comme trace du V_1 :

23. [...], et tu lui **diras que je suis parti** là-bas et **qu'elle vienne**, si elle le désire, voir son seigneur. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 433)

Tous les V_2 régissent l'indicatif si la phrase est affirmative, autrement dit lorsque leur trait est /+dire, — vouloir/. Le choix du mode nous est offert dès que la phrase est négative ou interrogative. Observons donc:

24. Mais cela **n'implique pas que** ce qu'ils disent **n'est pas historique**. („Paris Match", No 1579, 31.08.1979, p. 10)

25. Je **ne dis pas qu'il faut tout faire** à la fois, [...]. (ibid., p. 5)

La modalité *pouvoir* s'avère moins forte que la négation qui la domine de sorte que le subjonctif semble plutôt imputable au contexte (déclaration niée ayant la capacité de désambiguïser *pouvoir*). A ce point-là, *dire*₂, *admettre*₂, *impliquer*₂, *prétendre*₂, *suggérer*₂ démontrent une dépendance de la modalisation par *pouvoir* quant au régime du subjonctif dans la complétive.

26. ...Nous **ne pouvons prétendre que** tous les produits que nous proposons **soient originaux**. („Information du Véhicule", No 42, p. 37)

27. On **ne peut pas dire qu'** Ernst Fuchs, metteur en scène, **ait fait preuve** d'une très grande originalité. („Le Figaro", 25/26.11.1978, p.23)

Ici, c'est toujours *je* qui parle et qui influence le message par opposition à 24 et 25 qui comme *dire*₂ sans modulation régissent l'indicatif. Après la transformation négative ou interrogative de la phrase avec le V_2 nous aurons le choix subjonctif/indicatif, comme c'est le cas de *croire*.

28a. Dites-vous qu'il est intelligent?

b. Dites-vous qu'il **soit** intelligent?

On notera ici la nuance suivante: dans a le sujet de la phrase invite à répondre oui par opposition à b où il invite à répondre non. En le présentant d'une autre façon: l'intelligence de *il* est présupposée dans a et posée dans b. par le locuteur.

Il nous paraît juste de rapprocher ces emplois des verbes qui ne se construisent qu'avec l'indicatif. 24 et 25 en tant que *dire*₂, non modalisé par *pouvoir*, seraient dans ces deux exemples une modalité forte dans les contextes négatifs et interrogatifs. Cette hypothèse pourrait expliquer la distribution des modes dans les phrases avec les verbes du type *dire*₂, à polarité d'emploi, suivant le trait / \mp *vouloir*/ qui peut leur être attribué. Cependant, en observant les complétives suivantes:

29. Je n'annonce pas que V.G.E. usera ou userait, éventuellement, de cette possibilité. (ibid., 18.10.1977, p. 8)
- 30a. *Je n'annonce pas que Jean parte tout de suite.
 b. Je n'annonce pas que Jean part (partira) tout de suite.
 c. *Annoncez-vous que Jean parte tout de suite?
 d. Annoncez-vous que Jean part (partira) tout de suite?
 e. *Je ne peux pas annoncer que Jean parte tout de suite.

nous constatons que le subjonctif est lié à la modalité *pouvoir* lorsque le *savoir* de je est moins engagé. L'interrogation et la négation mêmes et l'apparition de tu dans la phrase entraînent l'indicatif, comme c'est le cas de 29-30, si ce *savoir* est fort.

1.1.2.2. Verbes contenant un élément /croire/

Il s'agit ici des verbes réalisant différentes nuances de *croire*. Nous les rangeons dans le même groupe pour des raisons syntaxiques, leur sémantisme étant secondaire pour notre analyse. Ce seront *croire, espérer, imaginer, penser, supposer, comprendre, concevoir* qui, à la différence des verbes de la classe précédente, induisent le subjonctif après que la phrase a subi les transformations négative ou interrogative¹⁰, et même dans le cas où l'affirmation est modalisée par *pouvoir* ou un adverbe *mal, peu*.

31. Nous ne pensons pas que ce match ait été inutile. (A 2: Stade 2, 2.09.1979)
32. Yuan n'avait jamais pensé ni espéré que Mei-ling pût venir. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 440)
33. Pensez-vous qu'une troisième voie puisse être ouverte („Information du Véhicule", No 42, p. 6)

Le régime du mode est différent si dans la base il y a *ce* et que l'on ait choisi l'interrogation oui/non pour obtenir *est-ce que* + X.

- 33a. Est-ce que vous pensez qu'une troisième voie peut être ouverte?

Le subjonctif apparaît lorsque la transformation interrogative s'applique avec *comment*.

¹⁰ Nous avons relevé 19 exemples avec *je ne crois (pense) pas que*, 6 exemples avec *croyez (pensez)-vous que*, ce qui semble affirmer la subjectivité du *je* que manifeste cet emploi.

34. Comment imaginer en effet que le public puisse vouloir ce qu'on ne lui propose pas? („Le Figaro”, 25/26.11.1978, p. 25)
 35. Comment comprendre que, doué d'une telle intelligence, M. Chirac n'ait à ce jour conçu pour Paris que bouteilles, colifichets et babioles? („Le Monde”, 18/19.09.1977, p. 20)

Le verbe *pouvoir*, modalisant les phrases noyaux, n'est pas univoque, car il se trouve dans un contexte faible. Toutefois, si son interprétation est *épistémique*¹¹, c'est-à-dire de probabilité, le subjonctif apparaît dans la complétive:

36. On pourrait imaginer sans doute que le président nomme un premier ministre et des ministres à sa botte, qu'il les réunisse[...] (ibid., 19/20.02.1978, p. 2)

Il semble que la négation, l'interrogation, la modalisation par l'opérateur *pouvoir* ou le modalisateur lexical introduisent dans la complétive un *croire* plus faible que normalement. D'où le subjonctif après les verbes de ce groupe comme dans:

37. On conçoit mal que le conseil économique puisse revendiquer un monopole de la concertation. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 9)

Pourtant, les exemples 33 ont des constructions différentes, responsables de l'absence ou de la présence du subjonctif dans la complétive. Cela confirmerait l'opinion que le fonctionnement des modes est un phénomène syntaxique par excellence¹², car *est-ce que P = Inter P* (abstraction faite des modes que ces constructions régissent). On pourrait se demander si dire les deux phrases qui suivent serait la même chose pour le locuteur.

- 38a. Croyez-vous qu'il soit désespéré?
 b. Croyez-vous qu'il est désespéré?

Il y a des cas où l'on choisit l'une et non l'autre pour transmettre le message. L'interdépendance des modalités et des modes en français pourrait éclairer la question. Toutefois, nous n'allons pas entrer en détail dans l'analyse de ces exemples parce que la théorie linguistique n'a pas encore fourni d'explication satisfaisante à ces phénomènes¹³. La syntaxe même ne suffit plus, ne pouvant qu'affirmer l'existence de ce choix et les relations formelles qui s'y ajoutent dans la phrase. Comparons encore:

¹¹ J.-P. SUEUR 1977:86.

¹² Comme maintient M. CROSS 1978:59.

¹³ PARRET 1976: 49 dit que la modalité est une „pièce de résistance pour toute linguistique” et R. STRICK 1971:119 ajoute que „les théories transformationnelles, préoccupées de donner la description structurale fondée sur la syntaxe, ne semblent pas donner une réponse satisfaisante sur la question de modalités”.

- 38c. Ne croyez-vous pas qu'il est désespéré?
 d. Ne croyez-vous pas qu'il soit désespéré?
 39a. Ne trouvez-vous pas qu'il est désespéré?
 b. Ne trouvez-vous pas qu'il soit désespéré?
 40. *N'annoncez-vous pas qu'il soit désespéré?

La part de *savoir* et l'engagement du *je* sont différents dans ces exemples. Le sémantisme des verbes importe dans 39-40. Pour 38, c'est le *croire* et le *savoir* du locuteur qui comptent. Le subjonctif dans 38d. n'est pas redondant mais apporte une nuance stylistique¹⁴.

La modalité *vouloir*, effacée dans la structure superficielle, semble influencer directement la structure de la subordonnée. Ainsi:

41. **Imaginez que** l'état de l'Antarctique soit tel que [...]. (H. Tazieff à A 2: *Les Dossiers de l'Ecran*, 4.09.1979)

l'affirme-t-il expressément, car sa structure profonde est:

- 41a. (Je vouloir P [que SN₂ imaginer P (que SN₃ SV₃+X)])

Observons encore:

42. **Suppose qu'elle se sache** héritière de Mario et **que ca soit** elle qui l'ait refroidi? (San Antonio: *Ca tourne au vinaigre*, p.102)
 43. **Ne croyez pas que je me fasse** des idées. (P. Boulle: *Un Métier de Seigneur*, p. 179)
 43a. **Ne croyez pas que je me fais** des idées.
 b. ***Croyez que je me fasse** des idées.
 c. **Croyez que je me fais** des idées.

L'impératif implique la non réalisation de *croire* dans 42 et 43b-c où, en plus, *je* demande cette réalisation par opposition à 43 et 43a. L'indicatif semble donc lié au domaine du présupposé de ce que l'on énonce. Le subjonctif dans ces emplois appartiendrait au posé. Son incompatibilité avec *croire* que *je* demande à *tu* est imputable à ce que le présupposé de la complétive est faux dans 43b. On s'aperçoit, avec DUCROT 1972, que la vérité du présupposé décide de l'emploi. Notons que la différence entre 42 et 43c tient au sémantisme du verbe qui détermine le régime de la complétive.

On ne doit pas confondre une simple affirmation, où il n'y a aucun choix de mode, avec les phrases qui apportent le *croire* du *je* et dont les présupposés peuvent influencer le choix indicatif/subjonctif.

¹⁴ Cela semble témoigner de ce que le désespoir posé/présupposé s'accompagne du choix indicatif/subjonctif. Comparer 38c-d.

44. Je croyais pas que ça pouvait nous atteindre comme ça. (TF 1: *Pourquoi la drogue?*, 12.09.1979)

45. Je ne pense pas que ce sera le cas et on ne peut assister qu'à une évolution lente. („Information du Véhicule", No 42, p. 125)

L'explication des exemples 31-33 et 44-45 proposée par E. PRINCE 1976 consisterait en remontée de la négation qui ne se serait pas faite dans 45. Il semble que l'emploi du subjonctif serait moins difficile à expliquer si cette transformation était évidente. Admettre qu'elle existe, c'est dire que le signe qui n'apparaît pas existe¹⁵ et changer la visée du locuteur. On ne peut prétendre que tout individu doit atténuer sa constatation avec le subjonctif pour marquer qu'elle est subjective. Le monde serait alors trop beau pour être vrai. L'effacement de l'opérateur *croire* n'apparaît pas si facile à saisir: cela tient à celui qui parle sans se soucier que son *croire* soit métaphorique ou non. Enfin, la syntaxe du discours ne semble pas avoir tranché nettement dans quelles conditions ce procédé s'effectue.

Le verbe *comprendre* est différent des autres déjà discutés par ce que la polarité d'emploi s'observe même dans l'affirmation.

46. Je comprends que Josephini en ait été avare. (San Antonio: *Ca tourne au vinaigre*, p. 97)

46a. Je comprends que Josephini en a été avare.

47. „De surcroît, a-t-il dit, je ne comprends pas qu'on ne l'ait pas encore interrogé sur les faits qui le concernent". („Le Figaro", 25/26.11.1978, p. 13)

L'emploi du subjonctif apporte une nuance stylistique qui témoigne de l'attitude du locuteur à côté de la pure affirmation d'un fait, comme dans 46 et 47.

Croire, penser, espérer, imaginer admettent la transformation infinitive de la subordonnée lorsqu'il y a identité des SN sujets. *Comprendre et supposer*¹⁶ n'entrent pas dans ce genre de construction.

48. Paul ne pense pas qu'il soit nerveux.

48a. Paul ne pense pas qu'il est nerveux.

b. Paul ne pense pas être nerveux.

49. *Paul ne comprend pas être nerveux.

a. Paul ne comprend pas qu'il soit nerveux.

b. Paul ne comprend pas qu'il est nerveux.

c. *Paul comprend être nerveux.

50a. *Paul ne suppose pas être nerveux.

. *Paul suppose être nerveux.

¹⁵ Nous sommes enclins à accepter l'argumentation de B. DE CORNULIER 1973:57 que le déplacement de négation ne semble pas la meilleure solution possible et 1974:214 que ce n'est pas un phénomène linguistique.

¹⁶ *Supposer* se laisse passer à la réduction infinitive pour donner l'infinitif passif. Par exemple: iii. Il est supposé partir ce matin.

a. On suppose qu'il partira ce matin.

1.1.2.3. Verbes négatifs / +*nég.*/

Il sera question des verbes *douter*, *nier*, *démentir* qui ont la négation inhérente et s'accompagnent du subjonctif à la forme affirmative. La négation entraîne plutôt l'indicatif et on peut parler de *dénégation*¹⁷ du verbe.

51. Et Yuan promet, **doutant fort**, cependant, qu'il **pût** jamais le faire. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 443)

52. A Beyrouth on **ne nie pas que** Washington s'est révélé incapable „de garantir à cent pour cent" l'intégrité du Liban. („Le Figaro", 19.09.1977, p. 12)

On voit donc que le modal *pouvoir* reste ambigü dans 51, comme c'était le cas des verbes du type *croire* modalisés par la négation. Cet opérateur, placé dans la phrase noyau, semble atténuer la négation.

53. [...], son rapport s'en tenait à la vérité la plus stricte, personne **ne pouvant nier que** Claire fût une fille courageuse. (P. Boulle: *Un Métier de Seigneur*, p. 32)

La même possibilité de réduction infinitive s'observe pour les verbes sémantiquement négatifs et pour ceux du groupe précédent.

54a. Nous **doutons que** nous partions demain.
b. Nous **doutons de** partir demain.

Voyons enfin comment *démentir* modalise la phrase à la manière du constituant *Nég*:

55. Alors M. Jimmy Krüger, ministre sud-africain de la justice, de la police et des prisons, **démentait**, vendredi 16 septembre, **avoir** jamais **déclaré que** Steve Biko **soit mort** à la suite d'une grève de faim. („La Monde", 18/19.09.1977, p. 4)

a la structure profonde suivante:

55a. {SN₁ démentir P [que SN₂ déclarer P (que SN₃ SV₃+X)]}

Comme SN₁=SN₂ on passe la phrase à la transformation infinitive pour obtenir:

55b. [SN₁ démentir avoir jamais déclaré P (que SN₃ SV₃+X)]

Ce verbe, comme le constituant *Nég*, porte sur toute la phrase. Le subjonctif est dû au sémantisme du verbe *démentir* / +*nég.*/ et disparaîtrait après la transformation négative qui en ferait un verbe déclaratif, de même que dans 52.

¹⁷ Terme de Cl. MULLER 1978:98.

1.1.2.4. Verbes de témoignage de sens

Ces verbes régissent l'indicatif si la phrase est affirmative et, comme ceux du groupe précédent, offrent le choix du mode après que la phrase a subi les transformations négative ou interrogative. Ce seront *voir*, *entendre*¹⁸, *sentir*.

56. [...] et nous **ne voyons pas** qu'aucun voix algérienne **se soit élevée** pour exiger, ou même faciliter, leur libération. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 9)
 57. On ne veut pas **voir que** nous tous, [...], **sommes** en réalité bien **autre chose**. (ibid., 18.10.1977, p. 11)

La différence d'emploi tient à ce que l'action de la complétive est posée dans 56, donc non réalisée. C'est la négation de phrase et non la négation de constituant comme dans 57 où l'on voit l'indicatif.

La transformation infinitive est possible si le temps de la P₁ est le même que pour P₂. Le SN₂ sujet devient l'objet du SV₁.

58. On **ne voit qu'**aucune décision **se fasse** sans problème.
 58a. On **ne voit qu'**aucune d'ecision **se fait** sans problèmes.

peuvent donner:

- 58b. On **ne voit aucune** décision **se faire** sans problèmes.
 58c. On **ne voit aucune** décision **faite** sans problèmes.

paraît ambiguë, car elle peut être dérivée de la phrase dont la complétive a subi la transformation passive et l'effacement de *être*. Ses structures sous-jacentes seront:

- 58d. On **ne voit qu'**aucune décision **soit faite** sans problèmes.
 e. On **ne voit qu'**aucune décision **est faite** sans problèmes.
 f. On **ne voit qu'**aucune décision **ait été faite** sans problèmes.
 g. On **ne voit qu'**aucune décision **a été faite** sans problèmes.
 h. *On **ne voit aucune** décision **s'être faite** sans problèmes.

1.2. Complétives avec le verbe indirect

On passera maintenant en revue le subjonctif employé dans les complétives qui peuvent se pronominaliser par *en* ou *y*. Leur structure est SN₁ SV₁ ø(*de*, *à ce*) *que P*. Les prépositions absentes dans la représentation superficielle apparaissent avec les constructions infinitives.

1.2.1. Verbes à construction simple

Nous placerons dans cette classe *tenir*, *insister*, *veiller*, *supplier*, *consentir*, *arriver*, *avoir peur*, *avoir intérêt*, *avoir droit* qui induisent toujours le subjonctif.

¹⁸ Abstraction faite de *entendre* /+vouloir/ qui induit toujours le subjonctif.

59. Cela nous conduirait enfin à **consentir qu'une** subvention mensuelle de 200F soit versée à tous les employeurs, petits, moyens et gros, [...]. („Le Monde”, 19/29.02.1978, p. 5)
60. Dans le même temps, il a **droit à ce que** sa reconversion sociale fasse l'objet de la plus grande attention, afin d'éviter toute forme d'échéance une fois sa carrière terminée. (ibid., p. 26)
61. [...], c'est de **veiller à ce que** ceux qui sont au Smic ou tout proches, n'en souffrent pas et continuent à recevoir des suppléments de pouvoir d'achat parce qu'ils sont les plus défavorisés. („Paris Match”, No 1574, 27.07.1979, p. 50)

La transformation infinitive est applicable à ces verbes en cas d'identité des SN sujets. *Supplier* entre dans les constructions indirectes si $SN_1 = SN_2$, et que SN_2 soit l'objet second de la phrase noyau. Il faut ajouter que les complétives avec *que* sont peu naturelles pour les phrases dont les SN sujets sont les mêmes.

62. *Jean tient à ce qu'il ne parte pas ce soir. (Jean = il)
62a. Jean tient à ne pas partir ce soir.
63. *Jean a peur de ce qu'il ne parte trop tôt. (Jean = il)
63a. Jean a peur de partir trop tôt.
64. Jean supplie Pierre qu'il ne parte pas ce soir.
64a. Jean supplie Pierre de ne pas partir ce soir.
b. *Jean supplie qu'il ne parte pas ce soir.
c. *Jean supplie de ne pas partir ce soir.

Notons que 64 peut être ambiguë parce que *il* peut s'identifier avec SN_1 ou SN_2 .

1.2.2. Complétives avec les verbes pronominaux

Ces verbes ressemblent aux précédents par le fait qu'ils induisent toujours les complétives avec le subjonctif et ceci sans qu'une modalisation de la phrase noyau puisse influencer le mode de la subordonnée. Nous avons placé dans ce groupe *s'opposer, s'attendre, s'émouvoir, se féliciter, se réjouir, se soucier*.

65. Rien ne s'oppose à ce qu'on l'élargisse „un peu”, en nationalisant „quelques” grandes entreprises, l'existence du marché n'étant pas ainsi mise en cause. („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 2)
66. Est-ce que vous vous attendez qu'il y ait davantage de temps libre? (TF 1: *Demain les Hommes*, 11.09. 1979)¹⁹
67. Qu'on ne s'attende pas à ce que des chefs d'Etats souverains adoptent la même démarche. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 10)
68. [...], et il ne faut pas s'étonner de ce que récemment, une nuée de psycho-sociologues se soient mis en tête de décrire le comportement des *elevator-people* (les gens dans les ascenseurs). („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 10)

¹⁹ Cf. à ce titre F. FEUGERE 1963: 50-51 pour voir que le subjonctif est commandé par le sens négatif de la phrase et que l'indicatif donne un pronostic plus assuré. Voir également J. CELLARD 1978: 56 l'article intitulé: *On s'attend qu'il fera beau demain*.

69. Bref, inutile de compliquer: **réjouissons-nous** plutôt **que**, en l'occurrence, les affaires françaises **sont** vraiment des affaires françaises, [...].²⁰ („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 3)

70. [...], il faut **se féliciter que** la culture **devienne** enfin l'une des priorités de l'action du gouvernement. (ibid., 5.12.1977, p. 8)

1.2.3. Complétives avec les verbes attributifs

Ce seront les verbes composés des auxiliaires *être, paraître, sembler* + *adjectif* ou *participe passé*. La transformation infinitive est applicable dans les conditions déjà mentionnées: identité des SN sujets dans la phrase.

1.2.3.1. Le subjonctif est de règle

Dans ce groupe de verbes se voient les adjectifs *heureux, satisfait, content, triste, inquiet, enchanté* et les participes passés tels que *surpris, ému, étonné*. On peut rapprocher *être ému* de *s'émouvoir*: *être étonné* de *s'étonner*, *inquiet* de *s'inquiéter* pour que la règle concernant l'emploi du subjonctif soit plus facile à comprendre. On peut passer parfois par réflexivisation de la forme attributive à la forme pronominale et voir que le régime du mode sera le même.

71. Cela veut dire que vous **êtes favorable** à ce que l'on **appelle la paternité** responsable? („Paris Match”, No 1579, 31.08.1979, p. 4)

72. Je suis **heureux** qu'on ait **élu** un pape non italien. (ibid., p. 6)

1.2.3.2. Le choix subjonctif/indicatif

Les adjectifs entrant dans les constructions attributives ont les mêmes propriétés, quant à l'emploi du mode, que les verbes comme *croire, penser* sauf qu'après la pronominalisation la complétive se réduit à *en*. Ce seront les verbes composés de la copule et des adjectifs *certain, sûr* et *convaincu*.

73. Je **ne suis pas certain** que nous vous **commentions** bien ce match. (TF 1: *Championnat de Tennis Open US*, 9.09.1979)

74. Mais les plus radicaux [...] **ne sont pas convaincus** qu'il s'agisse de l'information ou du problème économique. („Le Figaro”, 19.09. 1975, p. 3)

La transformation infinitive, facultative pour ce groupe de verbes, peut entraîner une ambiguïté de sorte que l'on hésite sur le mode employé dans la structure sous-jacente, comme c'était le cas des verbes simples discutés dans 1.1.2.2.

75. Nous **ne sommes pas sûrs de comprendre** cette théorie.

75a. Nous **ne sommes pas sûrs que nous comprenions** cette théorie.

b. Nous **ne sommes pas sûrs que nous comprenons** cette théorie.

c. **Êtes-vous sûrs de comprendre** cette théorie?

d. **Êtes-vous sûrs que vous comprenez** cette théorie?

e. **Êtes-vous sûrs que vous comprenez** cette théorie?

²⁰ Encore un exemple de l'exception à la règle où le locuteur met en valeur la réalité d'un fait.

2. COMPLÉTIVES AVEC LE VERBE IMPERSONNEL

Dans ce groupe nous aurons les phrases ayant le support grammatical *il* pour sujet ainsi que celles introduites par *ce, cela* dont le vrai sujet est la complétive qui suit.

2.1. Complétives avec le verbe direct

Dans cette classe se trouvent les phrases avec le verbe impersonnel direct commençant par *il* qui peut régir les constructions unipersonnelles, appelées aussi *arguments à place zéro*²¹, et ces structures qui sont devenues impersonnelles d'après la transformation décrite par D. GAATONE 1970a et R. MARTIN 1970. Nous diviserons ces emplois en deux catégories à l'exemple des verbes personnels.

2.1.1. Le subjonctif est de règle

Nous traiterons ici les verbes unipersonnels *falloir, convenir* et les verbes employés impersonnellement par retournement du SV et de la proposition sujet pour monter le SV qui prendra les marques du nombre de *il*, pur sujet grammatical dépourvu de sens. Il est curieux que le mode de la complétive qui a subi la transformation impersonnelle ne dépende plus de la position qu'occupait cette phrase mais du verbe dominé par *il*. Parmi le deuxième groupe de verbes impersonnels se trouveront *suffire, importer, valoir mieux*.

Voici un exemple de ce renversement des membres de la phrase. Prenons pour base:

76. **Que tu viennes importe peu.**
 SN SV

qui après la montée du SV en position du prédicat principal et l'introduction de *il* en tête donnera la structure:

76a. Il SV SN phrastique

C'est ainsi que nous recevons

76b. [Il importe peu (que tu viennes).]

Comme la complétive ainsi dérivée est dominée par le noeud SV, le choix du mode est déterminé par le verbe de la P_i. Le subjonctif thématique disparaît si par exemple le verbe du SV, constituant de la phrase qui subit la transformation impersonnelle, est *être certain*.

²¹ R. STOCKWELL 1977:63.

Maintenant nous allons présenter quelques exemples des constructions unipersonnelles qui régissent le subjonctif. D'autres facteurs, tels que le constituant de phrase, la modalisation, n'ont aucune influence sur le mode de la complétive comme dans le cas de verbes portant le trait /+ *vouloir*/, discutés dans 1.1.1.1.

77. **Il faut que nous soyons „conformisés” à une médecine envahissante et triomphaliste, il faut que nous ayons renoncé²² à notre liberté de jugement, que nous soyons conditionnés par une publicité médicale de plus en plus tendancieuse [...].** („Le Monde”, 17.05.1978, p. 22)

78. **„Il importe que l'existence des organes de presse ne soit pas remise en cause”,** souligne Dominique Bussereau. („Le Figaro”, 5.12. 1977, p. 3)

Il convient de remarquer que la négation de la complétive porte sur l'événement soumis à la modalité *devoir* énoncé par la phrase impersonnelle et non sur *devoir* comme dans

79. [...], **car il ne faudrait pas que, demain, chaque pays fabrique la même pièce et qu'en fin de compte tous les termes de l'échange se limitent au fait d'utiliser les produits du voisin, qui, lui, utilisera les nôtres.** („Information du Véhicule”, No 42, p. 102)

80. [...], **ne faut-il pas que cette politique puisse être payée par l'entreprise?** (ibid., p. 157)

La modalité *devoir*, comme *vouloir*, semble un contexte fort pour désambigüiser *pouvoir* qui domine la complétive. L'interprétation du modal est univoque: c'est la possibilité.

Le support grammatical *il* peut être effacé sans altérer la clarté de l'énoncé, comme c'est le cas de la langue parlée ou populaire. On peut dire que nous avons affaire à un tour figé qui veut le subjonctif. Comparons donc

81. **Qu'importe que désormais, après trois coups, ce ne soles plus²³ toi qui mènes la fête!** („Le Monde”, 18/19.09.1977, p. 19)

avec l'exemple tirée de la langue populaire:

82. Si je me mets à construire des romans à 3 francs cinquante, **vaut mieux que je prenne ma retraite anticipée...** (San Antonio: *Ça tourne au vinaigre*, p. 47)

Il est fréquent de voir les constructions impersonnelles ayant *ça* pour support grammatical, dans l'usage non standard.

²² A remarquer l'aspect résultatif du subjonctif passé. La langue pourrait certainement s'en passer, mais le fait qu'il existe prouve qu'il n'est pas inutile. Nous voyons dans le même exemple *il faut que* effacé pour ne pas le répéter dans la même phrase.

²³ C'est qui sert de relai entre le verbe impersonnel et la complétive et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il soit au subjonctif.

83. Ça t'ennulerait que j'aïlle avec, toi, à l'enterrement, fais-je. (ibid., p. 44)

La transformation infinitive serait obligatoire pour 83 si les SN₂ et SN₃ étaient les mêmes et nous aurions:

83a. Ça t'ennulerait d'aller à l'enterrement?

avec la structure sous-jacente

83b. *Ça t'ennulerait que tu aïlles à l'enterrement?

Ce genre de réduction de la complétive introduite par *il* est possible si son SN sujet est *on*. Dans d'autres cas, le SN₂ vrai sujet, doit se placer dans la phrase noyau comme objet second enchâssé dans la phrase impersonnelle. La structure ainsi dérivée sera *il SV à (pour) SN ø (de) inf.*

84. Il convient qu'on le fasse vite.

84a. Il convient de le faire vite.

85. Il convient qu'il le fasse vite.

85a. *Il lui convient qu'il le fasse vite. (SN₁=SN₂)

b. Il lui convient de le faire vite.

c. *Il convient pour lui qu'il le fasse vite. (SN₁=SN₂)

d. Il convient pour lui de le faire vite.

Remarquons que 85a et 85c sont acceptables si les SN sujets sont différents et que dans ces conditions la transformation infinitive ne serait pas applicable.

2.1.2. Le choix subjonctif/indicatif

Au groupe que nous venons d'étudier s'ajoutent les phrases impersonnelles avec les verbes qui régissent l'indicatif quand la phrase est affirmative et qui peuvent régir le subjonctif ou l'indicatif après avoir appliqué les transformations négative ou interrogative. On trouvera encore des verbes impersonnels qui offrent le choix de mode même lorsque la phrase est affirmative tels que *sembler*, *arriver*, *paraître* ainsi que l'emploi pareil aux verbes marqués (+nég.)

86. Cela ne veut pas dire que je me satisfasse de l'état de choses actuel. („Le Figaro", 19.09.1977, p. 6 — M. Chirac interviewé)

87. Ceci ne veut pas du tout dire que j'ai l'intention de faire de la médecine au rabais. („Paris Match", No 1574, 27.07.1979, p. 50 — M. Monory)

Il semble que c'est le modalisateur *du tout* qui rend l'affirmation plus absolue jusqu'à induire l'indicatif. Rien de strict, car on a:

88. Cela ne signifie pas du tout que ces entreprises importantes soient devenues des monopoles puisqu'elles sont en concurrence avec les entreprises étrangères à l'étranger et sur le sol français. („Le Figaro", 19.09.1977, p. 2)

89. Tout est bousculé: **cela n'entraîne pas qu'il faille** se bousculer et prématurément conclure. (ibid., p. 3)

Nous pouvons constater que l'emploi unipersonnel de *sembler* est plutôt suivi du subjonctif²⁴ dans l'usage actuel si la phrase est affirmative bien que l'indicatif apparaisse aussi.

90. Ah! **Il semble que** Mlle Résina ait dépassé 6 mètres! (A 2: *Stade 2*, 12.09.1979)

91. **Il semble bien que c'est** Carlos Bianchi qui a marqué. (TF 1: *Téléfoot*, 8.09.1979)

92. **Il arrive fatalement qu'**au cours de ces discussions qui peuvent durer quinze mois ou plus les deux parties **butent** sur un point important: fixation des prix ou délais de livraison, par exemple. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 2)

A remarquer que *il me semble* induit l'indicatif de même que 92 modalisé par *bien* puisque le locuteur est plus engagé dans ce qu'il énonce. Le glissement modal de *croire* à *savoir* effectué par *je*²⁵ paraît exercer une influence sur le choix du mode. Rien d'étonnant à ce que *il semble*, intercalé dans le discours et donc sans rapport avec lui, entraînerait l'indicatif dans 91.

91a. Mlle Résina a, **semble-t-il, dépassé** 6 mètres.

Voici un exemple de l'emploi unipersonnel où le SV régit l'indicatif dans la phrase qui a subi la transformation négative. Nous le rapprocherons des verbes sémantiquement négatifs tels que *douter* qui peuvent être suivis de l'indicatif après la dénégation. Le subjonctif serait de règle dans la phrase affirmative.

93. **Il ne fait enfin pas de doute** pour le journaliste soviétique **que** cette visite est intimement liée à la situation politique en France, et à la préparation des élections législatives de mars 78. (ibid., 19.09.1977, p. 12)

93a. **Il fait des doutes** pour le journaliste soviétique **que** cette visite soit intimement liée à la situation politique en France...

Sembler et *paraître* n'admettent pas la transformation infinitive s'ils sont employés comme verbes impersonnels. Il y a autre moyen d'échapper à cette difficulté: montée du SN₂ (vrai sujet) de la P₂ en position de SN₁, occupée par *il*.

94. [Il ne semble pas (que ce soit ici le cas).]

SN₁ SV₁ SN₂ SV₂ X

²⁴ Dans notre corpus, il ya 16 exemples du subjonctif et 3 exemples de l'indicatif avec *il semble que*. A comparer l'étude de B. HASSELBROT 1973 où on fait part des statistiques qui soulignent la dominance presque complète de non-subjonctif après *il semble que*. Cet auteur note cependant une tendance à employer le subjonctif dans l'usage actuel.

²⁵ Comme dit S. ALEXANDRESCU 1976: 26.

En remontant le SN₂ en position de sujet de la phrase et en effaçant le temps de la complétive on obtiendra:

94a. Ce ne semble pas être ici le cas.
 SN₂ SV₁ SV₂ X

où *sembler* sera le noeud SV de la phrase ainsi dérivée. Après avoir passé 94 à la réduction de ce genre, il n'y aura plus de mode dans la phrase finale comme 94a et aucun problème d'emploi ne sera posé.

2.2. Complétives avec le verbe pronominal

2.2.1. Le subjonctif est de règle

Nous trouverons ici le verbe *s'agir* qui régit toujours le subjonctif à l'exemple des formes discutées dans 2.1.1. et des verbes appelés „*de volonté*”.

95. Il s'agit de ce qu'on ne revienne plus ici.
 95a. Il s'agit pour eux qu'on ne revienne plus ici.

Les mêmes possibilités de transformation infinitive sont offertes pour ces verbes unipersonnels pronominaux et pour le groupe déjà discuté dans 2.1.1., p. 24;

Parfois, le SN₂ sujet de la complétive devient l'objet second de la P₁ après cette réduction. En voici l'exemple de ce genre:

96. Il s'agit d'éviter aux intéressés d'avoir à recourir à des prêts bancaires d'un accès très difficile, d'un coût élevé et parfois assortis d'une garantie hypothécaire. („Le Monde”, 25.06.1977, p. 28)

ayant la structure sous-jacente avec le subjonctif

96a. Il s'agit de ce qu'on évite aux intéressés d'avoir à recourir à des prêts bancaires...

Comme le verbe *éviter* entre aussi dans les constructions directes, nous en pouvons proposer la paraphrase de type:

96b. Il s'agit de ce que les intéressés évitent...

2.2.2. Le choix subjonctif/indicatif

Nous évoquerons ici *se pouvoir*, *se faire*, *s'expliquer*. Le premier vient de la transformation pronominale de l'opérateur modal *pouvoir*, comme dit J. DUBOIS 1969. *Se faire* s'accompagne du subjonctif quand il est modalisé par *pouvoir* et après la transformation interrogative avec *comment*.

97. [...], comment **se fait-il que** les industriels de votre corporation **n'aient pas tous réagi** pour obtenir une liberté de prix par exemple? („Information du Véhicule", No 42, p. 156)

98. Il **peut se faire que** les circonstances locales, telles que des grèves ou d'autres circonstances économiques, par exemple, puissent **empêcher** la production de certains composants, [...]. (ibid., p. 108)

Le verbe *s'expliquer* peut régir le subjonctif avec les sujets non animés ou avec *cela*. Le sujet animé en fait le verbe purement déclaratif et c'est pourquoi l'indicatif apparaît dans la complétive.

99. **Cela peut s'expliquer qu'on l'ait chargé** d'une autre mission. (P. Boule: *Un Métier de Seigneur*, p. 96)

Se pouvoir est une paraphrase de *pouvoir se faire* et le subjonctif apparaît à côté du futur. Ajoutons que cet emploi unipersonnel du modal est univalent: il implique la probabilité.

100. **Il se peut que** ce voyage secret **soit lié** à un autre voyage mystérieux de M. Dayan à Londres il y a quelques semaines. („Le Figaro", 19.09.1977, p. 12)

101. **Il se peut que** l'industrie plastique **permettra** de développer une structure de portes de base, [...]. („Information du Véhicule", No 42, p. 116)

2.3. Verbes impersonnels attributifs

Ce seront les verbes composés des copules *être*, *sembler*, *paraître* et *des adjectifs*, *participes passés* ou *des substantifs*. Comme le français tolère mal les verbes précédés des phrases sujets, souvent assez longues, on recourt à la transformation impersonnelle pour les placer en tête et rendre toute la structure plus souple. On voit ici les constructions commençant par *il* et *ce* issu du détachement de la complétive qui s'était fait avant sa montée en position de sujet. Pour illustrer ce cycle prenons

102. **Que tu viennes est important.**
SN SV

qui après le détachement décrit par M. GROSS 1968 donne les phrases

102a. **Que tu viennes, c'est important.**

Ensuite, la montée de la P_2 va donner

102b. **?C'est important que tu viennes.**
SV SN

Le mode sera différent si par exemple nous avons à monter *c'est certain* en position de P₁, car elle induira le même mode que les phrases avec le verbe personnel discutées dans 1.2.3.2.

Comme ces emplois impersonnels sont les plus nombreux, nous proposons une division plus détaillée afin de faire ressortir leurs traits formels et autant que possible de faciliter ainsi leur systématisation autant que possible.

2.3.1. Constructions avec adjectifs

Nous tenons à rapprocher ici les formes attributives impersonnelles des verbes simples et mettre en valeur le même régime du mode pour ces constructions. Il ne nous sera pas toujours possible d'en trouver les paraphrases convenables, c'est pourquoi nous les traiterons des cas isolés.

2.3.1.1. Verbes attributifs avec adjectifs en *-ble*

Ces verbes ont des adjectifs issus des verbes modalisés par *pouvoir* et s'accompagnent du subjonctif ou offrent le choix de modes. Nous arrivons à ces formes par modalisation affixale d'après J. DUBOIS 1969. Pour illustrer cette opération, prenons

103. On peut croire que P.

qui donne, après l'effacement des SN identiques, du verbe *être* et l'affixation de *croire* par *-able*

103a. Que P est croyable.

Enfin, la transformation impersonnelle donnera

103b. Il est croyable que P.

Les phrases avec le verbe impersonnel proche de la modalité */croire/* induisent le subjonctif et l'indicatif comme le verbe *croire* modalisé par *pouvoir* déjà évoqué. Aussi nous bornerons-nous à en fournir quelques exemples.

104. Est-il croyable, [...], que la réussite au pouvoir de la gauche puisse consolider l'alliance du parti des travailleurs avec celui des classes moyennes, cette sorte de club Méditerranée politique que constitue le P.S.? („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 2)

105. [...], il n'est plus concevable qu'un industriel français ne fournisse que le marché français, un industriel américain que le marché américain. („Information du Véhicule”, No 42, p. 104)

106. [...], il est impensable que l'adversaire puisse, d'emblée, éliminer la totalité de notre force d'intervention. („Le Figaro”, 5. 12.1977, p. 11)

La négation de la phrase ou bien la négation affixale ont le même effet pour le régime du mode: le subjonctif paraît préférable à l'indicatif même si la phrase est affirmative parce que la modalité *pouvoir*, bien que plus faible que la négation même, implique que *croire* est posé. Nous n'avons relevé aucun exemple où *croyable*, *concevable*, *pensable* soient inclus dans la phrase affirmative. Il nous semble que le locuteur préférerait dire *je peux croire* (*concevoir*, *penser*) dans des cas pareils.

On voit que les trois derniers exemples sont à lier aux verbes dont ils sont les substitutions. Nous pouvons faire de même avec les adjectifs *préférable*, *regrettable*, *souhaitable*, *désirable*, *tolérable* qui introduisent le subjonctif dans la complétive. L'explication de ce fait tient à ce que *préférer*, *regretter*, *souhaiter*, *désirer*, *tolérer* le regissent, quel que soit le constituant de la phrase.

107. **Est-il tolérable que** des centaines de millions de dollars **soient dépensés** dans une pure opération de prestige, [...]? („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 4)

108. **Il serait préférable que** chaque entreprise puisse **négoier** directement avec la Direction des Prix les augmentations dont elle aurait véritablement besoin, ou **que cela soit négocié** globalement par produit. („Information du Véhicule”, No 42, p. 156)

109. [...], **il est donc indispensable qu'**aucune mesure défectueuse **ne l'oblige** à des constructions ou à des allongements de muscles. [...] (ibid., p. 118)

La part des grammaires générative et transformationnelle est donc considérable dans l'analyse de ces emplois: il est possible d'éviter les interprétations vagues basées sur le sens perçu par le chercheur. On ne sera plus enclin à chercher d'étonnement dans 104 et 107. Notons encore que le modal *pouvoir* est désambiguïsé dans 108 par opposition à 106 où nous décelons un contexte faible, pareil à *croire*.

Voyons maintenant les verbes attributifs étant paraphrases de *pouvoir*, univalent dans les emplois unipersonnels, où le subjonctif apparaît aussi souvent que l'indicatif.

110. **Il est probable qu'**il recevra sur ce point le soutien fédérations internationales. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 25)

111. **Il semble impossible qu'**en si peu de temps, en six courtes années, un si grand changement **ait pu se produire**. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 265)

112. [...], **il est assez improbable que** l'on **parvienne** à un rapprochement entre le point de vue du gouvernement et celui des organisations syndicales, compte tenu du fossé qui sépare les positions en présence. („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 8)

113. **Etait-il possible que** Morvan **restât** encore longtemps? (P. Boulle: *Un Métier de Seigneur*, p. 54)

L'interrogation passée à 113 fait que la complétive est au subjonctif, car l'événement qui lui est soumis n'est pas réalisé. La négation affixale dans 111 et 112 entraînent ce mode à l'exemple du verbe *se pouvoir* dont nous avons parlé dans 2.2.2.

Le SP_{rép} se maintient dans d'autres cas, car il y a aussi

115c. Il est étonnant pour moi que tu viennes.

Nous pouvons rapprocher les phrases comme 115 de celles discutées dans le § 1.2.3.1. et voir que le même mode s'emploie dans les deux cas. C'est pourquoi, notre 115 sera pareille à :

115d. SN₂ est étonné que tu viennes.

Dans notre corpus se trouvent les verbes attributifs impersonnels avec les adjectifs *important*, *surprenant*, *étonnant*, *reconfortant*, *embêtant*. Ils régissent le subjonctif, que la phrase ait subi les transformations interrogative ou négative, à la manière des verbes dont ils sont les paraphrases. En voici quelques exemples :

116. Il n'est guère *surprenant* que les partis de gauche aient, plus que les autres, *approfondi* leur réflexion de l'éducation. (ibid., 19/20.02.1978, p. 18)

117. Je crois qu'il est *important* que les instituteurs soient également *préparés* à prendre cette charge. (M. Terrassier, A 2; interview, 12.09.1979)

118. Seulement, c'est *embêtant* qu'on vienne *bousiller* la clientèle. (San Antonio: *Ça tourne au vinaigre*, p. 186)

2.3.1.3. Verbes attributifs avec participes passés

Les participes passés employés dans telles constructions sont également à rapprocher des formes passives. Prenant 119 pour source,

119. [(Que tu viennes) est décidé par SN₂]

on obtiendra, après l'effacement de l'agent indéfini (SN₂), la phrase avec le participe passé

119a. Que tu viennes est décidé.

SN SV

qui sera soumise à la transformation impersonnelle pour donner

119b. Il est décidé que tu viendras.

Le futur s'explique par ce que le mode de la complétive dépend de la phrase noyau avec le verbe *est décidé* qui, comme *décider*, entraîne l'indicatif.

Voici quelques exemples de verbes impersonnels de cet emploi.

120. Premier principe: il est exclu qu'un petit pays puisse victorieusement *repousser* une attaque venant de l'ouest ou de l'est. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 1)

121. Il est indiqué que „les institutions, les organisateurs et les personnes, tout autant que les gouvernements” jouent „un rôle positif” dans la coopération entre les Etats et les peuples. („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 3)

122. [...], Il est admis que les salariés habitant en banlieue puissent déduire, dans le cadre des frais réels, leurs frais de transport. (ibid., p. 21)

123. S'il est bien admis que c'est grâce à notre loi locale ainsi qu'à l'éthique de la classe alsacienne, que nous avons pu préserver notre faune — [...]. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 8)²⁷

124. Il n'est pas tout à fait établi, d'autre part, que M. LANCE a payé des intérêts pour ses découverts, du moins pour les montants et dans les mêmes délais que ceux qui étaient imposés aux autres clients dans ces cas. („Le Monde”, 19/20.09.1977, p. 4)

Le subjonctif dans 120 est imputable à la négation inhérente au verbe *exclure* et à ce que l'action de la complétive est posée, non présupposée comme dans 124. Notons que ce mode serait possible dans le dernier exemple si payer des intérêts était posé pour *je*.

2.3.1.4. Autres constructions attributives

Ici, nous traiterons des adjectifs, des noms et des adverbes en tant que attributs des sujets phrastiques. Vu le nombre considérable de ces emplois, nous les avons groupés en deux classes de constructions afin de mieux expliciter le système modal des phrases citées.

2.3.1.4.1. Verbes attributifs /C non réalisée/

Ce seront les verbes composés de la copule et des adjectifs réalisant une idée de *devoir* ou de *vouloir* et ayant la négation incorporée dans leur lexique. On y trouve *nécessaire, judicieux, essentiel, faux* et *douteux* que l'on peut rapprocher du verbe *douter*, et le nom *temps*.

125. Il me semble en effet **essentiel** que chacun **trouve** intérêt et même plaisir dans son métier. („Information du Véhicule”, No 42, p. 36)

126. Il est **faux** que ce Kennedy ait **demandé** à M. Carter de se retirer. (A 2: *Nouvelles, Reportage des USA*, 12.09.1979)

127. Il est **temps**, grand temps, que nous **sortions** d'ici. (P. Boule: *Un Métier de Seigneur*, p. 105)

2.3.1.4.2. Verbes attributifs /C réalisée/

L'explication du subjonctif dans cet emploi unipersonnel échappe à toute approche: on ne peut les recevoir en paraphrasant les verbes personnels. Nous avons groupé ici les verbes composés des adjectifs *bon, juste, mauvais, extraordinaire*,

²⁷ Les deux emplois viennent de deux verbes *admettre*.

scandaleux, paradoxal, marrant, rare, fréquent, aberrant, logique, normal, naturel, curieux, significatif; des adverbes *bien, mal* et des substantifs *dommage, miracle*. Chercher dans tous ces cas une appréciation d'un fait par celui qui parle paraît une solution de facilité. Il serait peut-être mieux de les traiter comme servitude grammaticale, car on trouve des tours semblables avec l'indicatif, p. ex. *il est évident que*.

128. **Il n'en est pas moins significatif que** le président de la deuxième entité régionale créée en Espagne **soit un socialiste et un ouvrier**. („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 5)

129. **Il est curieux que** les constructeurs aient obtenu la liberté des prix et pas leurs fournisseurs? („Information du Véhicule”, No 42, p. 156)

130. **Il me paraît aberrant que la collectivité prenne en charge** les risques courus par un alpiniste. („Paris Match”, No 1579, 31.08.1979, p. 17)

131. **C'est d'autant plus scandaleux, a poursuivi M. Bocquet, que** cette opération de camouflage a, en effet, pour objet de dissimuler les véritables causes des accidents de travail: [...]. („Le Figaro”, 25/26.11.1978, p. 9)²⁸.

132. **C'est marrant, dit-il, que vous demandiez cela...** (San Antonio: *Ça tourne au vinaigre*, p. 182)

132'. **C'est d'ailleurs un miracle que** la villa pourvue d'un dispositif de sécurité très sommaire **n'ait pas été cambriolée**, quand son propriétaire l'avait délaissée. („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 10)

2.3.1.4.3. Verbes attributifs admettant le choix indicatif/subjonctif

Il est question des structures *il est à inf* dont l'emploi dépend du verbe à l'infinitif. Opposons deux exemples:

133. **Il est à craindre**, a-t-il dit, que l'irréparable **ait été commis** lors que le tribunal aura statué. (ibid., 25/26.11.1978, p. 3)

134. **Est-ce à dire qu'il doive s'évertuer à gagner à tout prix des heures ou des minutes sur la mort?** („Le Monde”, 17.05.1978, p. 22)

Dans 133, l'emploi du subjonctif est de règle par opposition à 134 où c'est l'interrogation qui l'a entraîné. La dernière complétive est pareille à celle avec le verbe *dire*.

De même, la transformation négative peut faire apparaître le subjonctif dans les phrases impersonnelles avec les adjectifs *sûr, certain* qui régissent les modes comme les verbes du type *croire*.

²⁸ Nous avons relevé **il est paradoxal que** suivi de l'indicatif où, comme dans 131, l'accent est mis sur la réalité d'un fait. Il serait intéressant d'observer le contraire: le subjonctif employé là où l'indicatif est de règle. Afin de mieux saisir la nuance de cet exemple nous le donnons avec le contexte:

v. — Tu avais bien rancard avec Josephini, dis-je... Et **il est exact que** tu l'**aies trouvé** avec le crâne défoncé. Seulement il n'était pas tout à fait clamsé... Il vivait encore un brin et avait sa lucidité... (San Antonio: *Ça tourne au vinaigre*, p. 214)

135. Il n'est pas certain que tous l'aient accepté en même temps.

Analysons enfin les deux phrases impersonnelles à trois prédicats pour expliquer l'emploi des modes dans les structures plus complexes.

136. De sorte qu'il est absolument faux de dire que la télévision n'est pas bonne, et injuste de s'en prendre à elle. (ibid., 19/20.02.1978, p. 11)

137. C'est une véritable tromperie de laisser croire aux agriculteurs qu'une corresponsabilité puisse exister pour une gestion des marchés. (ibid., 18/19.09.1977, p. 6)

La raison de cette différence d'emploi vient de ce que les deux cas, bien que dominés par la phrase impersonnelle avec les verbes régissant normalement le subjonctif, n'ont pas les mêmes structures sous-jacentes. Comparons donc:

136a. {[Dire (que la télévision n'est pas bonne)] est faux}.

137a. {[Laisser croire aux agriculteurs (qu'une corresponsabilité puisse exister pour une gestion des marchés)] est une véritable tromperie}.

On s'aperçoit que P₂ dans 136 est dominée par *dire* à l'infinitif, d'où l'absence du subjonctif. Dans 137, nous trouvons la construction factitive qui domine *croire* introduisant P₃. Suivant la condition de récupérabilité des structures²⁹, nous recevons la phrase avec *croire* au subjonctif, ce qui expliquerait son apparition dans 137b. Comme l'événement soumis à ce verbe est posé, nous avons le même mode que dans 137. Pour le faire ressortir observons

137b. / {Laisser aux agriculteurs [qu'ils croient (qu'une corresponsabilité puisse exister pour une gestion des marchés)]} est une véritable tromperie./

Nous pourrions ainsi en déduire que la différence d'emploi des modes dans les phrases précitées est à expliquer par la syntaxe, c'est-à-dire par les transformations consécutives qu'elles ont subies. Autrement, il serait impossible de tourner la difficulté.

3. COMPLÉTIVES À ANTÉCÉDENT EFFACÉ

Ces phrases sont obtenues par l'effacement de la phrase noyau, avec le verbe personnel ou impersonnel, exprimant une modalité *vouloir* ou *devoir* qui se maintient implicitement sous forme de subjonctif sans antécédent dans la structure de surface. Le syncrétisme ne constitue aucun obstacle dans le cas des verbes du premier groupe parce qu'on peut toujours substituer aux formes dont le mode est douteux celles qui ont le subjonctif différent de l'indicatif pour éviter la difficulté d'interprétation³⁰.

²⁹ Condition discutée par Ch. NIQUE 1974: 141.

³⁰ Comme dit J. CELLARD 1978a.

En premier lieu, il convient de distinguer les impératifs introduits par *je veux, j'ordonne, je demande* etc., absents dans la représentation superficielle (M. GROSS 1968, R. STOCKWELL 1977, J. CASAGRANDE 1971) mais récupérables grâce à la morphologie.

138. Je me souviens de coups de téléphone que les auteurs, aujourd'hui, aimeraient pouvoir annuler... **Qu'ils se rassurent!** Aucun danger ne les menace. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 1)

139. Oui à la standardisation du moment qu'elle est bien contrôlée et **qu'elle ne soit pas trop contraignante** pour les stylistes et en général, pour tous ceux qui font du projet automobile. („Information du Véhicule”, No 42 p. 126)

On peut également trouver les phrases avec verbe impersonnel effacé du type *il faut que, il convient que*, etc.:

140. **Que les choses soient claires:** nous condamnons sans aucune réserve les attentats contre les ressortissants algériens en France. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 10)

Ajoutons avec J. DUBOIS 1970: 206 que les phrases de ce genre, malgré les interprétations semblables, ont des structures profondes différentes, déterminées par le context. Parfois, c'est la forme même qui exclut l'impératif:

141. **Que vous vous soyez aperçu** de votre potentiel en matière d'exportation et **voulez y faire vos preuves.** (ibid., 19.09.77, p. 14)

Nous opposerons les emplois précités aux phrases restant sans corrélation visible, que l'on appelle hypothétiques³¹ où le subjonctif est induit par l'antécédent comme *il suffit que*, absent dans la représentation superficielle. Ces complétives sont antéposées à une phrase mais ce lien n'est pas distinct. Elles ne peuvent jamais changer de position comme

142. **Qu'il pleuve**, et cette terre sera bonne, disaient-ils tous. („Le Monde”, 18/19.09.1977, p. 10)

dont la forme est pareille à

143. Enfin, **examinez** bien son oeuvre, et vous découvrirez qu'elle est empreinte de culture. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 30)

144. **Qu'elle vienne à disparaître, que** la gestion étatique **se substitue à** l'entreprise privée, et les salariés et consommateurs deviendront les instruments [...]. (ibid., 19.09.1977, p. 2)

³¹ *Grammaire Larousse du XX^e siècle. Syntaxe du français contemporain.* t. II. de Kr. SANDFELD. M. COHEN dans *Le subjonctif en français contemporain* et *Grammaire du français classique et moderne.*

Voyons maintenant les compléments phrastiques dont la place est moins fixe, car ils peuvent être postposés ou antéposés. Ces complétives sont introduites par à *supposer que* effacé dans la surface.

145. A **supposer que** la réponse nous **soit donnée**, et **qu'elle nous soit donnée** directement par les ondes, elle ne demanderait que quatre années, [...].
(ibid., 18.10.1977, p. 32)

Le plus souvent nous voyons les formes

- | | | | | |
|--|--------------------|----|--------------------|-----|
| | SAdj ₁ | | SAdj ₂ | |
| 146. Que SN ₁ SV ₁ | SN ₂ | ou | SN ₃ | + P |
| | SPrép ₁ | | SPrép ₂ | |

avec P₂ réduite par effacement des SN et SV identiques à SV₁ et SN₁. Voilà quelques exemples de cet emploi:

147. **Qu'ils ou qu'elles soient lieutenants ou capitaines**, les salutistes doivent vivre avec 800F par mois. („Le Monde”, 19/20.02.1977, p. 12)
 148. „L'Arabe” — on le nommera ainsi, **qu'il soit Kabyle ou Berbère, qu'il vienne de Tunisie, du Maroc ou d'Algérie** — c'est autre, chose. (ibid., 18/19.09.1977, p. 9)
 149. **Que vous vous jetiez de trois ou de dix mille pieds, au-dessus d'une prairie ou d'une montagne inaccessible, qu'une tasse de thé vous attende en bas, ou bien une rafale de mitrailleuse**, l'angoisse est la même. (P. Boule: *Un Métier de Seigneur*, p. 98)
 150. Ainsi, **qu'ils veuillent ou non**, nous instruirons le peuple et le forcerons à abandonner les vieilles superstitions de jadis. (P. Buck: *La famille dispersée*, p. 398)

Les deux derniers exemples se distinguent de 142 et 144 par les liens plus souples qui les rattachent à la phrase dont ils sont les compléments. A remarquer que 142 et 144 sont dominées par *il suffit que* dans la structure profonde, ce qui les distingue en plus des 149 et 150. Toutes les nuances qui se dégagent de la phrase de ce type, comme alternative éventualité, sont assurément acceptables, mais les critères formels semblent plus commodes. Ainsi, serons-nous amenés à constater que le subjonctif est un mode de la subordonnée par excellence³². Il y a en effet quelques emplois très rares dans la proposition indépendante comme: *Georges Marchais soit loué!*, *n'en déplaise au ciel!*, mais la solution de G. GROSS 1979 consistant à les traiter de simples modalités au même titre que à *bas!* paraît probante.

³² R. GEORGIN 1952: 81.

4. COMPLÉTIVES EXTRAPOSÉES

Certains grammairiens les appellent propositions mises en vedette ou en épingle³³. Ce sont les phrases sujets entrant en construction avec les verbes directs ou attributifs dont le mode normal est le subjonctif et qui n'admettent que les formes unipersonnelles.

151. **Que** Mme Simone Weil **ait été élue Présidente** de l'Assemblée Européenne, [...], n'a pas d'importance. (A 2, 17.07.1979)

152. Alors, **qu'**une fourmi **disparaisse**, c'est pas grave. (A 2: *Les Dossiers de l'Ecran*, 12.09.1979)

153. **Qu'**elle **ne l'ait finalement pas empêché** de l'emporter prouve que les Basques ne sont pas aussi enfermés qu'on prétend dans leur catégorie ethnique. („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 5)

154. **Que je travaille ou non**, c'est lié à ma propre responsabilité [...], et cela ne poserait de problème à personne. („Paris Match”, No 1579, 31.08.1979, p. 18)

Lorsque la phrase est longue ou introduite par certains adverbes, il peut y avoir l'inversion, comme dans

155. Ainsi s'expliquerait **que** nous puissions aujourd'hui **passer** des équivoques et des incertitudes de l'orléanisme aux clartés et aux assurances du régime semi-présidentiel. („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 2)

156. D'où vient **que** l'avant dernier concert du „Passage du XX^e siècle” **m'ait laissé** une impression de tristesse diffuse? („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 29)

L'emploi du subjonctif dans les deux derniers exemples tient à la fonction du sujet et non aux verbes *s'expliquer* ou *venir* apparus dans la phrase impersonnelle, comme cela peut sembler si l'on ne remonte pas aux structures sous-jacentes telles qu'elles étaient avant l'application des transformations.

On trouve *le fait*, mot vide de sens qui sert de support (opérateur) qu'il ne faut pas confondre avec les cas où il est interchangeable avec *ce*, simple antécédent de la phrase qui ne s'efface pas. Il semble que le choix subjonctif/indicatif pourrait s'expliquer ainsi.

157. Les milieux de l'automobile considèrent comme extrêmement rare **le fait** (= ce) **qu'**une société japonaise en difficulté financières **ait été** aussi facilement **reprise** par une firme étrangère. („Information du Véhicule”, No 42, p. 87)

158. Nos prévisions viennent **du fait que** (= de ce que) l'écorce terrestre **n'est pas homogène**. („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 10)

159. **Le fait qu'**Ellen Harold **soit interprétée** par Elizabeth Montgomery, longtemps identifiée à l'anodine et à l'enviante "Sorcière bien aimée", donne un poids supplémentaire à la démonstration. (ibid., 18.10.1977, p. 31)

³³ A. LORIAN 1970: 173.

Il est intéressant de voir la complétive dans 157 employée comme objet de l'attribut *extrêmement rare*. Notons toutefois qu'après la transformation passive nous obtenons la phrase

157a. **Le fait qu'une société japonaise en difficultés financières ait été** aussi facilement **reprise** par une firme étrangère est considéré comme extrêmement rare par les milieux de l'automobile.

dont la complétive redevient le sujet phrastique.

On voit donc que pour 157-159 ce sont les propriétés syntaxiques qui déterminent le choix du mode et non le mouvement affectif que constitue la mise en vedette, difficilement acceptable dans les trois cas. La part de la syntaxe apparaît de nouveau importante pour l'explication de l'emploi du subjonctif.

5. COMPLÉTIVES AVEC LES SUBSTANTIFS OPÉRATEURS

Nous passerons tout d'abord en revue les verbes composés qui sont des paraphrases des verbes simples ainsi que les substantifs employés en position de sujet de la phrase, qui d'après Ch. LECLERE 1971 ne sont pas nombreux. Nous ferons également part de ces verbes composés qui ne se laissent pas rapprocher des formes simples, comme *poser comme condition, avoir l'impression, avoir de la chance*.

Ainsi, dans le premier groupe se trouvent *exprimer le désir, l'espoir; contenir l'exigence; émettre, formuler exprimer le souhait; exprimer un regret, donner l'assurance* que nous rapprocherons de *désirer, espérer, exiger, souhaiter, regretter, assurer*.

160. **On exprime un regret (=regrette) que** ce continent **soit pollué**. (A 2: *Les Dossiers de l'Ecran, l'Antarctique*, 4.09.1979)

161. En ce qui concerne la sidérurgie, toujours selon F.O., le chef de l'Etat „**a donné l'assurance (=assuré) que** le gouvernement suit attentivement l'évolution de la situation, [...]” (*Le Figaro*”, 5.12.1977, p. 7)

162. Au surplus, Mogadiscio **n'écarte pas l'hypothèse que** les faveurs dont bénéficie aujourd'hui l'Ethiopie **soient calculées** de manière à neutraliser les parties en présence [...ibid., 19.09.1977, p. 13)

163. [...] nous **avons eu de la chance que** la tumeur **ait été décelée** aussitôt. („*Paris Match*”, No 1565, 25.05.1979, p. 6)

164. Je **n'ai pas l'impression que** leurs traits **soient vraiment modifiés**. (ibid., p. 36)

Les substantifs tels que *le doute, l'exigence, la crainte, l'ordre, la décision, l'ennui, l'espoir, le regret, le souhait, le conseil, la prière* régissent les modes à la manière des verbes dont ils sont dérivés. P. ex. *nos exigences: P=nous exigeons que P* dans:

165. Nos exigences: que vous ayez travaillé dans le secteur de l'étude de machines ou de la mécanique de précision est que vous apportiez l'expérience d'un bureau d'études dans l'industrie automobile. („Le Figaro”, 19.09.1977, p. 14)

Nous avons relevé les substantifs sujets de la complétive qui ne se laissent pas paraphraser comme le groupe précédent: *la hâte, l'objectif, l'essentiel, l'éventualité, la possibilité, la condition, le comble, le risque, l'idée, la chance.*

166. Les responsables d'Aden n'avaient en fait qu'une hâte: que l'avion reparte vers d'autres cieux. (ibid., 18.1977, p. 2)

167. L'objectif, c'est que la France soit en tête de la télématique. (TF 1, Journal, 12.09.1979)

168. Quelle chance que la machine soit entre les mains de Schumann, disait-on samedi à la Lufthansa. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 9)

169. L'idée qu'Air France puisse arrêter l'exploitation de la Concorde est en l'air. („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 24)

Les substantifs *idée, hypothèse* induisent le même mode que *le fait* que dont nous venons de parler. Cependant d'autres n'offrent pas le choix subjonctif/indicatif.

6. REMARQUES SUR LES TRANSFORMATIONS APPLIQUÉES À LA COMPLÉTIVE VISANT À L'ÉLIMINATION DU SUBJONCTIF

Tous les emplois que l'on a passés en revue peuvent, à côté de la transformation infinitive, admettre d'autres tours permettant d'éviter les difficultés que pose le choix du mode convenable dans la subordonnée. Le recours à l'infinitif apparaît comme le procédé le plus fréquent dont se sert le français contemporain. A cette fin, il doit y avoir identité des syntagmes nominaux sujets. Rappelons que le deuxième SN est effacé avec le complémentiseur et le temps pour avoir comme trace de cette opération l'infinitif présent ou passé suivant que l'on avait un temps simple ou composé de l'auxiliaire *avoir* ou *être*. La transformation infinitive est obligatoire pour les verbes ayant le trait /*vouloir*/ et facultative pour ceux qui admettent le choix subjonctif/indicatif dans la complétive. Il y a des cas où cette réduction n'est pas applicable, p. ex. *comprendre, prétendre, dire*. Les verbes à construction indirecte ne donnent pas de phrase infinitive si le sujet est commun pour toute la phrase, mais permettent d'obtenir cette forme si le SN agent de la subordonnée est enchâssé dans la phrase matrice.

Les phrases impersonnelles peuvent se réduire si le SN sujet de la complétive est *on*. Quand c'est un autre sujet, on le place dans la phrase matrice pour que la nominalisation infinitive ait lieu.

170. Il est impossible à l'acteur de tricher avec son rôle.

171. [...] **il est important** pour les Chinois **de se familiariser** avec la personnalité de leurs interlocuteurs étrangers. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 2)
 172. **S’il s’agit** pour eux **de bâtir** l’Europe de l’an 2000, **il leur faut** tout d’abord **assurer** la sécurité d’une communauté de quatre millions d’individus. (ibid., p. 1)

sont issues des phrases avec le subjonctif:

- 170a. ***Il est impossible** à l’acteur **qu’il triche** avec son rôle.
 171a. ***Il est important** pour les Chinois **qu’ils se familiarisent** avec la personnalité de leurs interlocuteurs étrangers.
 172a. **S’il s’agit** pour eux **que l’on bâtisse** l’Europe de l’an 2000, **il faut**, tout d’abord **qu’on leur assure** la sécurité d’une communauté de quatre millions d’individus.

Les mêmes possibilités de transformation infinitive sont offertes pour les complétives dominées par les substantifs opérateurs.

173. [...] ceux qui ont compris que **l’essentiel était d’acquérir** la force et de la **montrer**. (ibid., p. 32)
 173a. ceux qui ont compris que **l’essentiel était que l’on acquière** la force et **qu’on la montre**.
 173b. ***ceux qui ont compris que l’essentiel était qu’ils acquièrent** la force et **qu’ils la montrent**.

Le verbe *vouloir* est un peu particulier, car il permet d’effacer le subjonctif par réflexivation passive. Prenons pour l’illustrer

174. **?,On veut pas se faire bouffer** par les intellectuels.” („Le Monde”, 19/20.02.1978, p. 15)

avec la structure sous-jacente:

- 174a. ***On veut pas qu’on soit bouffé** par les intellectuels.

Les constructions factitives apparaissent aussi dans l’usage moderne avec les verbes de ce groupe. Par exemple,

175. Il **voulait se faire remettre** le contenu du coffre.

a pour base

- 175a. Il **voulait faire à lui que** quelqu’un lui **remette X**.

qui après EQUI et l’effacement du SN indéfini donnera

- 175b. Il **voulait faire** quelqu’un **qu’il lui remette X**.

et enfin, par la transformation infinitive, on recevra 175.

Les complétives recourent aussi au détournement avec *voir*, proposé par D. GAATONE 1970b, que le verbe soit personnel, impersonnel ou attributif. Il est à remarquer que *voir* est un verbe auxiliaire.

176. [...] et les Etats-Unis **n'ont certainement pas intérêt à voir** Pretoria **prendre** une position que je qualifierai de „gaulliste”. („Le Figaro”, 18.10.1977, p. 16)

correspond à la phrase avec le subjonctif

176a. [...] et les Etats-Unis **n'ont certainement pas intérêt à ce que** Pretoria **prenne** une position que je qualifierai de „gaulliste”.

qui après l'effacement de T de la P₂ et le placement de l'auxiliaire *voir* donnera 176. Si la complétive a un verbe passif, c'est le participe passé qui accompagnera l'auxiliaire.

177. Le président américain a réaffirmé qu'il **souhaiterait voir appliquée** la décision de son prédécesseur pour une période de seize mois à l'aéroport Kennedy à New York. („Le Monde”, 18/19.09.1977, p. 1)

En cas d'identité des SN sujets, le SN₂ devient l'objet de la phrase noyau (pronom réfléchi *se*) après la transformation passive et le verbe auxiliaire sera à la forme pronominale.

178. Défiance des institutions communautaires, au pouvoir sagement équilibré, qui **craignent de se voir court-circuitées** par une politique toute puissante ne respectant aucune règle, [...]. („Le Figaro”, 5.12.1977, p. 11)

Enfin, nous observons les nominalisations affixales des verbes au subjonctif dont le sujet sera le possessif ou le complément de nom.

179. Un **élément** essentiel de la lutte contre la spéculation **est la meilleure information** des acheteurs. („Le Monde”, 25.06.1977, p. 28)

179a. Un **élément** essentiel de la lutte contre la spéculation **est que** les acheteurs **soient le mieux informés**.

Ce rappel très sommaire des formes de substitution montre comment fonctionnent les modalités verbales réalisées par le subjonctif et ses formes correspondantes dans le français d'aujourd'hui.

RÉCAPITULATIF

Notre but était d'analyser les complétives qui régissent le subjonctif et celles qui offrent le choix des modes en fonction des exemples tirés du français d'aujourd'hui. Le fichier était classé d'après des critères formels et sémantiques pour mettre en

valeur les enchaînements entre les structures examinées et éviter quelques difficultés d'interprétation des emplois.

Nous avons trouvé les liens assez nets entre les différents groupes de complétives à partir des phrases avec les verbes personnels. Les mêmes règles s'appliquent pour les formes de base et celles qui sont dérivées par leurs transformations successives.

La part des modalités semble considérable dans le régime des modes. La négation et l'interrogation entraînent le subjonctif dans les contextes faibles /croire, dire/ dépendant du *je* qui parle. La règle est stricte pour les contextes forts /vouloir devoir/, capables de désambigüiser *pouvoir* qui modalise le verbe de la subordonnée. *Vouloir*, réalisée par les verbes comme *exiger, demander, ordonner, et devoir (il faut)* admettent le subjonctif passé pour exprimer l'aspect, car elles posent le procès comme non encore réalisé.

Certains verbes entrent dans les constructions avec les deux modes, ce qui nous semble imputable à la différence de sens: ils expriment une volonté (donc la *C non réalisée*) et une déclaration (/dire/, qui associée à *pouvoir* et à la négation, régit le subjonctif). Le deuxième emploi est pareil aux verbes ayant le trait /croire/ qui induisent l'indicatif si la phrase est affirmative. Les transformations interrogative ou négative peuvent offrir le choix du mode qui se lie au jeu posé/présumé marqué par la complétive. *Croire, imaginer, penser* qui apparaissent le plus souvent à la première personne si la phrase est affirmative, et à la deuxième si elle est interrogative, témoignent de ce que *je* commente un fait. C'est pourquoi le *savoir* présumé du *je* qui parle reste important pour le choix du mode.

L'impératif des verbes tels que *supposer, imaginer, admettre* peut faire apparaître le subjonctif dans la complétive. Ce fait semble lié à ce qu'ainsi l'événement devient posé par *je*. Le sémantisme du verbe importe aussi, car ces cas ne sont pas nombreux dans le fichier que nous avons recueilli. On ne peut pas dire par exemple qu'*avouer* demande le subjonctif dans la phrase impérative.

Les verbes *regretter, craindre, déplorer, se réjouir* induisent toujours le subjonctif. On peut chercher à expliquer son emploi après *craindre, avoir peur, redouter* par discordance entre ce qui est espéré et ce qui arrive, mais ce ne serait qu'une idée voisine de la volonté. Il semble que le subjonctif employé avec *être surpris, étonné, heureux, se féliciter* soit une servitude grammaticale au même titre que le mode dans les complétives extraposées.

Les verbes sémantiquement négatifs (*douter, nier, démentir*) introduisent le subjonctif dans la phrase affirmative et, à cause de la dénégation par la transformation négative ou interrogative, peuvent régir aussi l'indicatif. Ce n'est pas le cas des verbes marquant un *vouloir* négatif comme *éviter, empêcher, interdire* qui veulent toujours le subjonctif.

Le verbe *comprendre* offre le choix du mode qui semble dépendre du sentiment dont est empreinte la constatation du *je*. Il en est de même de la transformation négative et de la modalisation par *pouvoir* et l'adverbe *mal*. Cette opinion, concerne

aussi *concevoir* et *imaginer*. Dire *je peux penser que* (= *j'ai le droit de penser que*) avec l'indicatif serait illogique, d'où *je peux penser que* + *subjonctif*.

Les constructions attributives sont à rapprocher des verbes auxquels correspondent les adjectifs ou les participes passés. De même, l'emploi du mode après *être certain, convaincu* s'explique grâce à la modalité *croire* qui leur est inhérente. Les transformations nous permettent de rapprocher *croisible* de *croire* modalisé par *pouvoir* et de constater que le subjonctif est de règle comme après *on peut croire*.

Les constructions impersonnelles résistent à tout essai de classement. On pourrait en détacher les emplois unipersonnels exprimant la modalité */devoir/* (*falloir, convenir, valoir mieux; être nécessaire, utile, essentiel*), les adjectifs en *-ble, -ant* et *-eux* régissant les modes comme les verbes dont ils sont issus. D'autres cas seraient à traiter de règle absolue qui peut présenter des exceptions grâce à la richesse des modes en français (par rapport au polonais). Le fait que *il est significatif* induise le subjonctif semble difficile à expliquer. La même question se pose pour *il est naturel, logique*. Pourtant, *il est exact, évident que* entraîne l'indicatif et non le subjonctif. Les participes passés soulèvent moins de problèmes: ils se comportent comme les verbes simples et sont relativement rares dans l'emploi unipersonnel.

Les substantifs opérateurs dominant la complétive ne sont pas très fréquents dans l'usage actuel. Certains sont dérivés par nominalisation affixale des verbes comme *le souci* de *se soucier*, d'autres sont une paraphrase de l'opérateur *pouvoir* (*possible — la possibilité*). Le sens pourra parfois nous aider comme en cas de *objectif* après lequel nous serons plus censés employer le subjonctif que l'indicatif. Cependant on pourrait se demander pourquoi on trouve ce mode avec *la chance que* et non *la décision que*, issu du *décider*?

Néanmoins, grâce aux transformations successives et propriétés syntaxiques telles que le subjonctif thématique, à la récupération des antécédents effacés, comme dans le § 4, l'emploi des modes en français d'aujourd'hui devient plus facile, et pas seulement à ceux qui enseignent cette langue. Autre constatation: on ne doit pas suivre la statistique linguistique dans l'analyse du subjonctif. Comme dit M. GROSS 1978, les verbes régissant le subjonctif sont nombreux. Ou'une forme équivalente le remplace dans l'usage contemporain ne signifie pas du tout que ce mode soit absent après les verbes qui introduisent les phrases passées à la nominalisation infinitive ou au détournement avec *voir*. Ce serait simplifier un peu le problème de modes dans la complétive et contribuer à ce que les étrangers qui apprennent le français aient une image obscurcie par l'observation des structures les plus fréquentes dans la langue contemporaine.

La présente étude ayant posé comme but principal une systématisation des emplois tirés de la langue d'aujourd'hui ainsi que la mise en valeur des transformations applicables à la complétive avec le subjonctif semblent avoir démontré que la recherche sur les modes en français est plus facile grâce aux réalisations des grammaires générative et transformationnelle et que la syntaxe, la sémantique et la théorie des modalités ont encore du chemin à parcourir afin de trouver des réponses plus satisfaisantes.

REFERENCES

- ALEXANDRESCU, S., 1976. — Sur les modalités **croire** et **savoir**. „Langages”, 43, pp. 19-27.
- ATTAL, P., 1971. — Négation de phrase et négation de constituant. „Langue française”, 12, pp. 98-111.
- BOYSEN, C., 1971. — Subjonctif et hiérarchie. Etude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne. Odense University Press.
- Casagrande, J., 1971. — On the Source of Some Universals. Readings in Linguistics, pp. 76-90.
- CELLARD, J., 1978a. — De la subjonctivité. „Le Monde” 11/12 juin, p. 23.
- CELLARD, J., 1978b. — La vie du langage. Paris: Paul Robert.
- CORNULIER, B. de, 1973. — Sur une règle de déplacement de négation. „Le Français moderne”, 41, 1, pp. 43-58.
- CORNULIER, B. de, 1974. — Remarques sur la négation anticipée. „Le Français moderne”, 42, 2, pp. 206-216.
- DUBOIS, J., 1969. — Grammaire structurale. La phrase et les transformations. Paris: Larousse.
- DUBOIS, J., DUBOIS-CHARLIER, F., 1970. — Eléments de linguistique française. Syntaxe. Paris: Larousse.
- DUCROT, O., 1972. — Dire et ne pas dire. Paris: Hermann.
- GAATONE, D., 1970a. — La transformation impersonnelle en français. „Le Français Moderne”, 38, 4, pp. 389-411.
- GAATONE, D., 1970b. — Le rôle de **voir** dans les procédures de retournement de la phrase. „Linguistics”, 8, pp. 18-30.
- FÉUGÈRE, F., 1963. — Savez-vous ce que vous dites? Paris: Flammarion.
- GEORGIN, R., 1952. — Difficultés et finesses de notre langue. Paris: A. Bonne.
- CROSS, G., 1973. — Quelques réflexions sur les modes. „Bulletin de la Faculté des Lettres de Mulhouse”, V, pp. 61-70.
- GROSS, M., 1968. — Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe. Paris: Larousse. Edition 1978.
- GROSS, M., 1978. — Correspondance entre forme et sens du subjonctif. „Langue française”, 39, pp. 49-65.
- HASSELBROT, B. 1973. — Repartition des modes après **il semble que**. „Revue romane”, 8, 1/2, pp. 70-80.
- JACKENDOFF, R., 1971. — Modal Structure in Semantic Representation. „Linguistic Inquiry”, 2, 4, pp. 479-514.
- LECLÈRE, Ch., 1971. — Remarques sur les substantifs opérateurs. „Langue française”, 11, pp. 61-76.
- LORIAN, A., 1970. — Valeur et applicabilité. Quelques remarques sur les techniques de mise en vedette. „Zeitschrift für romanische Philologie”, 86, 1/2, pp. 173-189.
- MARTIN, R., 1970. — La transformation impersonnelle. „Revue de linguistique romane”, 34, 136, pp. 377-394.
- MULLER, Cl., 1978. — La négation explétive dans les constructions complétives. „Langue française”, 39, pp. 76-103.
- NIQUE, Ch., 1978. — Grammaire générative: hypothèses et argumentation. Paris: A. Colin.
- PARRET, H., 1976. — La pragmatique des modalités. „Langages” 43, pp. 47-63.
- PICABIA, L., 1971. — Des adjectifs et de quelques problèmes de formalisation du lexique. „Langue française”, 11, pp. 91-101.
- PRINCE, E., 1976. — The Syntax and Semantics of Neg-Raising with Evidence from French. „Language”, 52, 2, pp. 404-427.
- SCHOGT, H., 1968. — Le système verbal du français contemporain. Paris—The Hague: Mouton.
- STOCKWELL, R., 1977. — Foundations of Syntactic Theory. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, Inc.
- STRICK, R., 1971. — Quelques problèmes posés par une description de surface des modalités en français. „Langue française”, 12, pp. 112-125.

SUEUR, J. P., 1977. — Quantificateurs et modalités. „Langages”, 48, pp. 84-100.

TOGEBY, K., 1974. — Emploi du temps aux dépens du mode. „Studia Neophilologica”, 46, 1, pp. 10-14.

TEXTES DÉPOUILLÉS

BUCK, Pearl, S., 1971. — La famille dispersée. Paris: Payot. Livre de Poche 1409/1410, 16°, pp. 448 (pp. 0-53, 246-302, 383-448).

BOULLE, Pierre, 1960. — Un Métier de Seigneur. Paris: Julliard. Livre de Poche 981, pp.240.

SAN ANTONIO, 1956. — Ça tourne au vinaigre. Paris: Editions du Fleuve Noir. Livre de Poche 101, pp.220.

„Information du Véhicule”, No 42, septembre 1975.

„Le Figaro”, 26.12.1975, 19.09.1977, 18.10.1977, 5.12.1977, 25/26.11.1978

„Le Monde”, 25.06.1977, 18/19.09.1977, 19/20.02.1978, 17.05.1978.

„Journal de Genève”, 15.08.1975.

„Paris Match”, No 1565, 25.05.1979; 1574, 27.07.1979; No 1579, 31.08.1979.

Programmes de la Télévision Française — 80 exemples relevés, pendant la période juin-septembre 1979.

KILKA UWAG O ZDANIACH DOPEŁNIENIOWYCH Z TRYBEM ŁĄCZNYM UŻYWANYM W DZISIEJSZYM JĘZYKU FRANCUSKIM

Streszczenie

Artykuł grupuje 643 zdań dopełnieniowych z trybem łącznym zaczerpniętych ze współczesnego języka francuskiego. W przeważającej części są to przykłady z języka dziennikarskiego, chociaż język literacki jest tu także reprezentowany.

Z uwagi na ogólnie widoczną tendencję do nieprzestrzegania zasady następstwa czasów przy stosowaniu trybu łącznego (*subjonctif*), problem ten został pominięty.

Korpus pogrupowany jest według kryteriów formalnych: zdania dopełnieniowe osobowe i bezosobowe, zdania z poprzednikiem pominiętym w strukturze powierzchniowej, zdania podmiotowe tematowe oraz konstrukcje rzeczownikowe rządzące zdaniami z trybem łącznym. Uwzględniono także formy zastępcze: czasownik *voir*, bezokolicznik, formy rzeczownikowe otrzymane przez nominalizację i ograniczenia, które występują w transformacjach tego typu.

Praca opiera się głównie na założeniach teorii M. Grossa i gramatyki generatywnej, chociaż w badaniach posłużono się także, nie dającymi się wszędzie zastosować, kryteriami semantycznymi. Wydaje się, że takie podejście uprościło analizę korpusu: dzięki kolejnym transformacjom można przechodzić od jednych konstrukcji zdaniowych do innych. Zarysowała się także konieczność dokładniejszej analizy użycia *subjonctif* we współczesnym języku francuskim na podstawie zdobyczy językoznawstwa współczesnego.

Dystrybucja uwypukliła zależność występowania trybu łącznego od ram modalnych (czasownik *pouvoir*, przysłówki *mal*) w kontekście słabym */croire, dire/*, w przeciwieństwie do kontekstu mocnego */vouloir, devoir/*, gdzie zawsze znajdujemy *subjonctif* w zdaniu podrzędnym.

Badania skoncentrowały się głównie na tych czasownikach, które rządzą trybem łącznym i orzekającym. W niektórych przypadkach wynika to ze zmiany znaczenia czasownika; postanowiono więc potraktować oba użycia jako dwa odrębne czasowniki, gdyż kryteria syntaktyczne są ściśle uwarunkowane kryteriami semantycznymi. Przy innych czasownikach (typu *croire*) transformacja przecząca, pytająca, rozkazująca (*imaginer, supposer, admettre*), modalizacja wpływają na użycie trybu łącznego w zdaniu podrzędnym. Ważna jest tu także relacja semantyczna *posé/pré-supposé* w komunikacie uzależniona i modyfikowana przez mówiącego. Warto zwrócić jeszcze tutaj uwagę na

czasownik modalny *pouvoir*: jeśli jego interpretacja jest epistemologiczna (prawdopodobieństwo), wtedy stosuje się subjonctif w kontekście słabym; jeśli interpretacja jest radykalna (możliwość), wtedy stosuje się tryb orzekający w zdaniu podrzędnym. Uwaga ta odnosi się do czasowników typu */croire/*. Problem ten jest znacznie prostszy w zdaniach z formami bezosobowymi, gdzie *pouvoir* jest zawsze jednoznaczny (interpretacja epistemologiczna).

Powyższe kryteria nie dają się zastosować w przypadku takich czasowników, jak *comprendre*, *concevoir*. Podobnie, uwarunkowania semantyczne nie wyjaśniają użycia *subjonctif* po takich formach, jak: *il est naturel, logique que*, gdyż po *il est évident que* występuje tryb oznajmujący.

Transformacje umożliwiają przechodzenie od konstrukcji osobowych do nieosobowych typu orzecznikowego z *participe présent, participe passé*, przymiotniki zakończone na *-ble, -eux* oraz znacznie ułatwiają klasyfikację materiału przykładowego i zrozumienie użycia trybu łącznego. Te same reguły odnoszą się do form podstawowych co do form, które z nich otrzymujemy za pomocą kolejnych transformacji.

Istnieją jednak przypadki, gdzie kryteria transformacyjne okazują się niewystarczające: brak czasownika, od którego można byłoby derywować określoną formę, itp. Postanowiono takie przypadki potraktować oddzielnie i powiązać z innymi przypadkami, opierając się na kryteriach formalnych. Przykłady tego typu nie były liczne w badanym korpusie.

Cykl transformacyjny pozwala także na dokładniejsze wyjaśnienie występowania i braku trybu łącznego w niektórych zdaniach złożonych, a tym samym na uniknięcie błędnych interpretacji zależności poszczególnych zdań od siebie.

Formy zastępcze trybu łącznego, takie jak czasownik *voir*, bezokolicznik nie powinny przesłaniać faktu występowania subjonctif w strukturach podstawowych, od których się one wywodzą. Podejście transformacyjne wyraźnie zdaje się wskazywać, że sama statystyka może uprościć badania językoznawcze i dać zniekształcony obraz funkcjonowania trybów we współczesnym języku francuskim.

Na podstawie przeanalizowanego materiału badawczego wydaje się, że stosowaniem trybu łącznego w zdaniach dopełnieniowych rządzą wyraźne i oczywiste reguły gramatyczne. Ich nieprzestrzeganie, tj. użycie trybu oznajmującego tam, gdzie normalnie powinien występować subjonctif, ma na celu efekt stylistyczny. Nie jest to jednak zjawisko częste i dlatego spełnia swój cel.

Artykuł nie daje oczywiście odpowiedzi na wszystkie pytania związane ze stosowaniem trybu łącznego we współczesnym języku francuskim. Semantyka, teoria modalna i składnia wypowiedzi wymagają dalszych badań, aby wyjaśnienie problemu było bardziej zadowalające.